

Concertation garantie par



PROJET

EMILHY

USINE DE PRODUCTION

D'HYDROGÈNE RENOUVELABLE ET BAS CARBONE

DANS LE CADRE DE LA TRANSFORMATION ÉNERGÉTIQUE
DE LA CENTRALE ÉMILE HUCHET À SAINT-AVOLD (57)



H



”

**CONCERTATION
PRÉALABLE**

DU 27 FÉVRIER AU
21 AVRIL 2024

Compte-rendu de la réunion publique
d'ouverture du mercredi 28 février 2024

www.concertation-emilhy.fr



GazelEnergie

La réunion publique d'ouverture de la concertation préalable du projet EMIL'HY s'est tenue le mercredi 28 février 2024, à la salle des congrès de Saint-Avold en présence d'intervenants et de 156 participants.

Intervenants présents lors de cette réunion publique :

- **René STEINER**, Maire de Saint-Avold;
- **Salvatore COSCARELLA**, Président de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergies;
- **Frédéric FAROCHE** Président de GazelEnergies ;
- **Camille JAFFRELO**, Directrice des Affaires Publiques, GazelEnergie ;
- **Jérôme LADRIÈRE**, Directeur du développement, GazelEnergie ;
- **Romain DESHAYES**, Responsable du projet Emil'Hy, GazelEnergie ;
- **Antonin ARNOUX**, Directeur de la Centrale Emile Huchet, GazelEnergie ;
- **Ludovic LECELLIER**, Responsable du projet MosaHYc, GRTgaz ;
- **Ronan FLEHO**, 2concert (animateur) ;
- **Martin BACHOLLE**, 2concert (animateur) ;

Compte rendu des présentations et des échanges avec le public :

R. FLEHO, cabinet 2Concert : Bonsoir à toutes et à tous. Nous allons pouvoir commencer. Nous sommes ravis de vous accueillir pour cette réunion publique d'ouverture, dans le cadre du projet Emil'Hy. Je laisse tout de suite la parole à Monsieur le Maire de Saint-Avold pour un mot d'accueil, si vous voulez bien.

R. STEINER, Maire de Saint-Avold : Mesdames et messieurs, bonsoir. Monsieur le Directeur, fraîchement arrivé. C'est avec plaisir que nous vous accueillons à Saint-Avold pour ce démarrage de la réunion de concertation. C'est la 4^{ème} réunion sur notre territoire, la 3^{ème} à Saint-Avold, il y en a eu une à Sarreguemines. Cela montre bien que nous sommes une terre d'avenir, tout simplement. Nous sortons de quelques décennies de la fin du charbon, et on repart sur une nouvelle ère industrielle, vraiment industrielle. Je pense que les élus, les agents des différentes sociétés, les sous-traitants accueillent cela avec – j'allais dire « plaisir » – ce n'est pas avec plaisir, c'est avec un grand enthousiasme. Soyons confiants et croyons en notre territoire, croyons dans les industriels – Monsieur le Directeur – et croyons en nos hommes, nos hommes à nous, à la Moselle-est, dans notre main d'œuvre et la compétence qui est là. Il faut y croire parce que nous avons une grande capacité.

Nous sommes rentrés dans la phase de concertation. Je le disais la semaine dernière, avant, du temps des houillères, tout était permis, on pouvait raser un hectare de forêt pour y construire quelque chose ; aujourd'hui, pour couper un arbre, il faut réfléchir deux fois. Mais cela montre qu'on évolue, on a d'autres exigences, la planète a aussi d'autres exigences, ce qui fait que l'on passe d'une industrie carbonée à décarbonée, et donc en effet, on franchit le pas.

En tout cas, je souhaite que cette concertation soit largement suivie, que chacun puisse trouver les réponses qu'il attend. Je pense que comme dans les concertations précédentes, les thèmes vont revenir, nous sommes un peu sur la même industrie, et je souhaite que les réponses soient les plus claires possible. Merci. Merci à vous d'être là. (*Applaudissement*)

R. FLEHO : Merci, Monsieur le Maire. Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération, si vous voulez bien.

S. COSCARELLA, Président de la Communauté d'agglomération : Monsieur le Président. En tant que Président de l'agglomération, je vous souhaite la bienvenue sur notre territoire. Sachez que vous aurez toujours l'écoute et une oreille attentive à tous les futurs projets que vous allez développer sur le territoire.

Messieurs, mesdames les Directeurs de chez Gazel, parce que là, vous avez toute la panoplie (*rires*), ou presque. Je ne sais pas si vous on vous appelle des « commissaires », mais... des Garants. C'est la deuxième fois que l'on vous voit sur le territoire pour deux projets différents.

Mes chers collègues élus. Mesdames et messieurs.

En tout cas, merci de me donner la parole pour exprimer tout le plaisir que j'ai à participer à cette concertation publique pour le projet Emil'Hy. Un projet industriel d'une telle ampleur nécessite des années de préparation et d'études. Cette manifestation est le début d'un processus de présentation et d'explication à la population. Voilà près de 5 ans que le site de la centrale Émile Huchet se transforme, se reconstruit et se développe vers un avenir décarboné, dans le cadre du projet de territoire du Warndt Naborien. GazelEnergie est un industriel très actif de la plateforme Chemesis qui travaille étroitement avec la CASAS sur de nombreux projets. Le projet Emil'Hy est très important pour l'avenir énergétique de notre territoire, et c'est aussi un projet transfrontalier qui permettra d'interconnecter la France et la SAAR au travers d'un réseau MosaHYc. L'économie de l'hydrogène, on est à ses débuts. C'est une des solutions de la décarbonation de l'industrie sarroise, mais pas que, qui doit s'engager sur notre territoire dans cette direction. Emil'Hy est un projet structurant qui prépare l'avenir. J'espère qu'il sera bien compris et accueilli par notre population. Merci. On m'a demandé deux minutes... (*Applaudissements*)

R. FLEHO : Merci, Monsieur le Président, c'est parfait. Enfin, dans cet accueil, je laisse la parole à Monsieur le Président de GazelEnergie.

F. FAROCHE, Président de GazelEnergie : Madame le Maire, Messieurs les Maires, Monsieur le Président, merci d'avoir accepté notre invitation. Merci également de m'avoir invité. Comme vous le savez, je suis fraîchement Président depuis une semaine. Néanmoins, mon premier déplacement est ici, à Saint-Avold ; je reviens de la centrale et je dois dire que ce projet Hydrogène me tient particulièrement à cœur. D'abord, c'est un projet qui s'inscrit dans les politiques françaises et européennes ; l'hydrogène est au cœur du verdissement, vous venez de le citer ; il est d'une taille plus que raisonnable et d'une taille plus que critique, c'est un beau projet. Donc je peux vous assurer que GazelEnergie et son actionnaire, je ferai tout en tout cas pour que l'actionnaire supporte ce projet, développe le plus rapidement et concrétise les efforts de verdissement du site et également contribue peut-être à un développement de l'industrie verte aussi du côté français, et pas seulement du côté allemand. Toutes les équipes sont à votre disposition, elles connaissent le projet beaucoup plus que moi après une semaine ; en tout cas, si vous devez retenir quelque chose, soyez assurés de mon soutien à 100 % de ce projet et de ma disponibilité – vous pouvez m'appeler et me faire signe quand vous voulez. Je vous remercie de votre attention. Je vous laisse avec les experts.

R. FLEHO : Merci, Monsieur le Président. On va entrer dans le vif du sujet avec justement cette première réunion publique, comme je disais, d'ouverture dans le cadre du déploiement de la démarche. Je suis Ronan FLEHO du Cabinet 2Concert, j'ai le plaisir de co-animer avec Martin cette soirée. 2Concert est un cabinet indépendant qui accompagne GazelEnergie et GRTgaz, les deux saisisseurs de la Commission nationale du débat public dans le cadre de la présentation du projet Emil'Hy, projet industriel comme vous l'avez fortement signifié tout à l'heure, usine de production d'hydrogène renouvelable et bas carbone dans le cadre de la transformation énergétique de la centrale Émile Huchet à Saint-Avold.

Nous allons passer à peu près deux heures ensemble autour de 5 temps forts :

- Tout d'abord, Monsieur MARTIN et Madame TROMMETTER qui sont les Garants désignés par la Commission nationale du débat public, la CNDP, nous présenteront justement le cadre de cette démarche.
- Ensuite, nous passerons aux modalités de la concertation préalable. Comme à chaque réunion, nous représenterons ces modalités, avec notamment tout le dispositif d'information et de participation qui vous est proposé au travers de différents supports et temps forts de réunions, notamment publiques.
- Nous ferons un point dans un troisième temps sur la filière hydrogène. De quoi parle-t-on quand on parle d'hydrogène ? C'est quoi, effectivement, le développement de cette filière d'avenir ?
- La présentation du projet Emil'Hy par les porteurs du projet, donc les équipe Gazel et GRTgaz qui sont présentes ce soir.
- Et ensuite un temps d'échanges avec la salle, où vous pourrez poser des questions à nos intervenants ; ils y répondront avec talent et grand plaisir.

Je précise quelques règles de bienséance pour cette réunion. D'abord, elle est enregistrée, et est aussi diffusée sur Facebook en *live*. Donc peut-être pour les personnes qui nous suivent à distance, leur dire que les questions qu'ils pourraient poser au travers de Facebook ne seront pas prises en compte parce que c'est un petit peu compliqué dans la gestion logistique de cette soirée, mais en tout cas, qu'ils peuvent se reporter sur le site internet dédié de la concertation pour poser les questions – nous y répondons bien évidemment de manière systématique.

Quelques règles de bienséance comme je disais quand on prendra la parole, notamment dans le cadre du temps d'échanges : d'abord, le respect de la parole des intervenants, la concision également dans vos interventions. Martin et moi jouerons le rôle de garants du temps, pas garants de la CNDP, et de Monsieur Loyal aussi un petit peu pour garantir justement une liberté de parole, d'échanges, dans le respect, bien évidemment, de nous tous et de vous tous.

Je laisse la parole à Madame TROMMETTER et Monsieur MARTIN pour nous présenter le rôle des Garants dans cette démarche de la concertation préalable.

V. TROMMETTER, Garante CNDP : Bonsoir à toutes et à tous. En deux mots, qu'est-ce que la Commission nationale du débat public ? C'est une autorité administrative indépendante, qui n'a aucun lien avec un ministère quelconque, aucun lien avec une collectivité, aucun lien avec un industriel. Elle a pour mission de défendre un droit. Quel droit ? Celui qui est inscrit dans l'article 7 de la Charte de l'environnement qui dit que « *toute personne a le droit d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.* »

Les principales valeurs de la CNDP sont au nombre de 6 :

- L'indépendance ; ce que je vous disais tout à l'heure, indépendance vis-à-vis de l'ensemble des parties prenantes.
- La neutralité également ; c'est-à-dire qu'en tant que Garants, nous n'exprimerons pas d'avis sur le projet, mais nous exprimerons un avis sur le déroulé de la concertation et sur la garantie du droit de l'information et de la participation du public.
- La transparence ; par notre mission, nous devons nous assurer que tous les documents et études disponibles au moment de la concertation soient mis à disposition du public pour que vous puissiez en prendre connaissance.

- L'égalité de traitement est également une des valeurs fortes ; c'est-à-dire que toute personne, quel que soit son statut ou son opinion, peut participer à la concertation préalable et s'exprimer. Il n'y a pas de différence de traitement.
- L'argumentation ; c'est-à-dire que la concertation n'est pas un référendum, on ne compte pas les pour, on ne compte pas les contre, mais ce qui est intéressant, c'est de récupérer les arguments qui remontent de la concertation, les éléments favorables et défavorables sur lesquels vous vous exprimez.
- L'inclusion ; c'est également une des valeurs fortes, c'est aller à la recherche de tous les publics, notamment les publics qui n'ont pas l'habitude de participer aux concertations parce qu'ils n'ont pas accès aux outils internet, parce qu'ils sont jeunes et qu'ils se sentent moins impliqués. C'est pour cela que dans le dispositif de la concertation, des réunions sont prévues – cela vous sera présenté tout à l'heure – où on demande aux maîtres d'ouvrage d'aller à la rencontre de tous les publics.

Voilà sur ce thème.

Les Garants. Nous sommes deux, en général souvent désignés par deux. Luc et moi-même. Notre tâche, globalement, il y a trois étapes :

- La première étape a été de travailler à l'élaboration du dispositif de la concertation, que nous avons présenté à la CNDP qui a été imposé à GazelEnergie et qui vous sera présenté après. C'est nous qui l'avons mis en œuvre sur les rencontres et les éléments que nous avons pu récupérer sur le territoire.
- Pendant la concertation, nous allons veiller à la sincérité et à la qualité des échanges, que toute personne puisse s'informer, poser des questions, et avoir des réponses sur le projet.
- Dernier élément : une fois la concertation finie, nous allons émettre un bilan sur le déroulement de la concertation, ce que cette concertation a permis de changer au niveau du projet et deuxième point aussi, quelles sont les questions qui ont émané pendant la concertation et qui sont restées sans réponse, sur lesquelles nous demanderons aux maîtres d'ouvrage de vous répondre.

M. BACHOLLE, cabinet 2Concert : Bonjour à tous. Je vais vous présenter rapidement les modalités de la concertation préalable. Comme l'a expliqué la CNDP, cette concertation rentre dans un cadre réglementaire, et je voulais juste vous expliquer rapidement comment a été saisie la Commission nationale du débat public. En fait, sur ce projet – on vous en expliquera les caractéristiques plus tard – des aménagements sont prévus dans le cadre du projet MosaHYc porté par GRTgaz pour le raccordement du projet au projet MosaHYc. C'est pourquoi GRTgaz et GazelEnergie ont saisi conjointement la CNDP pour choisir le dispositif le plus adapté pour échanger sur ce projet. Les équipes de GRTgaz sont présentes ce soir, se présenteront et pourront présenter le projet MosaHYc également. La concertation, comme l'ont rappelé les Garants de la concertation, vise à avoir un débat sur l'ensemble du projet, son opportunité, ses objectifs, l'ensemble des enjeux socio-économiques et environnementaux et également sur ses impacts. Il y a des temps prévus et des dispositifs d'information pour pouvoir échanger sur toutes ces dimensions du projet.

Un dispositif d'information et de participation a, comme l'a dit Valérie TROMMETTER, été élaboré conjointement avec la CNDP. Celui-ci se veut complet et permettant de toucher tous les publics. Nous avons donc un dossier de concertation, sa synthèse, un site internet en ligne qui permet d'avoir énormément d'informations sur le projet, un flyer d'information diffusé dans les boîtes aux lettres des habitants des communes concernées par le projet, une exposition mise en place à la mairie de Saint-Avoid et au regard de l'aspect transfrontalier de ce projet, on a tâché d'avoir une traduction en langue

allemande des principaux outils d'information – la synthèse et le site internet sont d'ores et déjà disponibles en ligne, entièrement traduits en allemand.

En plus de ce dispositif d'information, des temps d'échanges publics permettront à chacun de s'informer sur le cadre général, comme ce soir, mais également sur des thématiques très particulières. Nous avons donc la réunion de ce soir, une réunion thématique le 12 mars sur spécifiquement la transition énergétique de la centrale Émile Huchet avec le projet Emil'HY et les projets qui font partie de cette transition énergétique. Demain matin, nous avons une rencontre de proximité – nous essayons de pouvoir accueillir les gens en réunion publique comme ce soir, mais également de pouvoir aller les rencontrer dans des lieux publics avec beaucoup de passage. Nous serons donc demain matin au centre commercial Cora pour pouvoir échanger avec les habitants sur le projet et sa concertation. Nous avons ensuite une réunion de présentation à l'eurodistrict SAARMOSELLE, que nous avons prévue dans un premier temps ouverte au public – finalement, ce sera uniquement une réunion de présentation aux élus de l'eurodistrict – qui nous permettra d'échanger avec des élus allemands également sur ce projet. Nous allons tâcher d'essayer d'organiser une autre réunion publique – nous vous tiendrons informés sur le site internet de la concertation – pour pouvoir faire un autre temps public en complément. Nous avons une deuxième rencontre de proximité le 13 mars au matin, cette fois-ci au centre commercial Leclerc à Creutzwald et une deuxième réunion thématique sur spécifiquement les impacts environnementaux qui aura lieu le 26 mars sur la commune de L'Hôpital, qui permettra d'échanger sous forme d'ateliers thématiques sur l'ensemble des impacts du projet. Enfin, nous aurons une réunion publique de synthèse qui permettra de mettre en commun toutes ces informations, toutes les choses qui auront été dites pendant la concertation, et de pouvoir échanger dessus.

Voilà pour le programme. Je redonne la parole à Ronan qui va présenter le bilan.

R. FLEHO : À l'issue de la concertation, comme l'a dit Madame TROMMETTER, le 21 avril, s'achève cette phase de participation, les Garants rédigeront ce bilan de la concertation – ils ont un mois pour le faire, jusqu'au 21 mai 2024. Ensuite, à partir de ce bilan, ce sont les maîtres d'ouvrage avec nous qui répondront justement aux interrogations qui restent en suspens comme vous le disiez tout à l'heure, donc un rapport en tout cas des maîtres d'ouvrage pour la fin juin 2024. Ces bilans seront bien évidemment rendus publics sur le site de la concertation et également versés aux différents dossiers de demandes d'autorisations qui seront déposés pour l'obtention du projet.

Nous allons entrer plus concrètement dans le vif du sujet, avec la présentation des porteurs du projet. Je crois que c'est Camille qui commence. Pardon, Ludovic.

L. LECELLIER, Directeur projet MosaHYc, GRTgaz : Bonjour à tous. Ludovic LECELLIER. Je suis le Directeur du projet MosaHYc pour GRTgaz. Je vais vous présenter rapidement GRTgaz.

GRTgaz est le gestionnaire de transport de gaz naturel en France, le premier, avec Teréga, comme vous pouvez le voir sur la carte, sur le sud-ouest. Nous sommes sur les 3/4 du pays. Notre entreprise a été créée en 2005, issue de la séparation des activités de Gaz de France. Nous exploitons un peu plus de 32 500 km de canalisations enterrées qui permettent de raccorder les consommateurs et les producteurs de gaz naturel sur notre réseau. Nous assurons une mission de service public qui permet d'assurer la continuité d'acheminement du gaz naturel sur le territoire.

GRTgaz est un acteur de la transition énergétique bien évidemment qui met tout en œuvre pour développer la partie gaz renouvelable, dont l'hydrogène, et soutient les différents projets que l'on peut avoir sur le territoire et plus particulièrement sur ce territoire, avec le réseau MosaHYc.

Comme vous pouvez le voir, GRTgaz est un transporteur indépendant. Nous devons un accès aux tiers à notre réseau qui soit totalement transparent. On est aussi là pour faciliter le marché du transport. Forts de notre expérience sur les quelques années, nous avons aussi une capacité de planifier et d'optimiser le réseau. Tout cela fait de nous, GRTgaz, un transporteur d'hydrogène robuste.

R. FLEHO : Merci. Camille, un mot sur Gazel, même si beaucoup de personnes dans la salle, je pense, connaissent l'entreprise.

C. JAFFRELO, porte-parole GazelEnergie : Bonsoir. Je vous remercie d'être nombreux ce soir. Camille JAFFRELO. Je suis la porte-parole de GazelEnergie.

GazelEnergie est un producteur et fournisseur d'énergie historique du territoire que beaucoup connaissent. Nous sommes évidemment l'exploitant de la centrale Émile Huchet. Nous sommes héritiers des Charbonnages de France et des Houillères de Lorraine. La centrale a été construite dans les années 50, à la sortie de la seconde guerre mondiale. Le site Émile Huchet, au gré de l'histoire, a toujours construit les premiers pilotes industriels des différentes installations. La centrale emploie aujourd'hui près d'une centaine de salariés et environ 150 sous-traitants. Je les remercie d'ailleurs d'être présents nombreux ce soir ; je sais que le projet vous tient beaucoup à cœur, et c'est aussi notre avenir.

Avec le dynamitage de la tour aéro-réfrigérante 5 il y a de cela environ une dizaine de jours, c'est une nouvelle page de l'histoire industrielle de la Moselle que nous sommes en train de tourner en écrivant désormais l'histoire industrielle du 21^{ème} siècle. En lieu et place de ces tours aéro-réfrigérantes qui ont construit le paysage ces dernières décennies, on va pouvoir construire, et on le souhaite, le projet Emil'Hy. À ce titre, GazelEnergie est donc maître d'ouvrage sur ce projet.

GazelEnergie est une société qui appartient à un groupe industriel robuste qui s'appelle EPH et qui est le 7^{ème} énergéticien européen. EPH est un groupe présent dans différents pays européens, dont nos voisins allemands, italiens ou encore anglais, et assez récemment aux Pays-Bas. EPH exploite un certain nombre de centrales de production d'électricité, par exemple, que ce soit de production à partir de nucléaire, de gaz, de biomasse, et vous le savez, aussi de charbon.

GazelEnergie est une société qui en France a la volonté d'investir massivement, et tout particulièrement comme l'a dit notre Président, dans le territoire de la Moselle-est. Nous en avons désormais les capacités financières.

GazelEnergie, c'est 4 milliards de chiffre d'affaires en 2022 et environ 400 salariés à l'échelle nationale. Dans le territoire, c'est une participation en termes de fiscalité locale annuelle d'environ 5 M€ par an, qui se divise entre la Communauté d'agglomération, les mairies sur lesquelles on a du foncier – je pense à Saint-Avold, Porcellette et évidemment Diesen – je remercie les maires d'être présents ce soir, la Région et le Département qui sont également des acteurs importants. Monsieur SCHULER, Conseiller départemental, est excusé puisqu'il a son Conseil municipal ce soir, tout comme la Région qui est en session plénière, mais ils auraient souhaité être présents ce soir.

À côté de nos activités de production, et ce qui est peut-être un petit peu moins connu dans le territoire, nous sommes également un fournisseur d'électricité et de gaz – le 4^{ème} fournisseur national, spécialisé dans la fourniture pour les grands industriels, ce qui fait particulièrement sens avec le projet Emil'Hy. Nous avons à peu près 10 % des parts de marché en France sur ce segment. L'année dernière, nous avons fourni 23 TWh d'électricité et de gaz.

Évidemment, pour produire de l'hydrogène, il faut être en capacité de sourcer l'électricité et tout particulièrement de l'électricité renouvelable pour notre client. À ce titre, sur ce segment de marché

également, nous sommes le 4^{ème} fournisseur en capacité de faire ce qu'on appelle des *corporate PPA*, donc des contrats de gré à gré entre des producteurs renouvelables et des consommateurs. C'est une vraie force pour notre projet.

Je vais donner tout de suite la parole à Jérôme LADRIERE, Directeur du développement de GazelEnergie qui va vous présenter plus en détail la stratégie industrielle du Groupe.

J. LADRIERE, Directeur du développement GazelEnergie : Bonsoir à tous. Notre stratégie globale vise un objectif : réussir la transition énergétique de nos sites. Comment ? Avec trois leviers que vous avez devant vous : décarboner, réaménager, développer.

- Décarboner, en investissant dans des technologies de production d'énergies renouvelables ou bas carbone, c'est l'ADN de notre société et l'objectif de notre actionnaire EPH. C'est déjà en marche avec plus de 50 M€ d'investissement engagé dans des développements de fermes éoliennes en Bretagne, et ici, localement, dans un projet de batteries. On sait que le stockage est très important pour gérer l'intermittence des énergies renouvelables.
- Réaménager, vous l'avez vu il y a très peu de temps, c'est faire de la place pour accueillir les nouveaux projets. Il y a eu le dynamitage, très spectaculaire, de la tour de refroidissement, mais ce n'est que la partie émergée de l'iceberg. Nous avons investi plus de 10 M€ dans le réaménagement du site de Saint-Avoid pour préparer le site au nouveau projet.
- Développer, c'est fournir à nos clients des énergies vertes et de la sécurité d'approvisionnement. On ne pourra pas réaliser notre stratégie si on n'a pas des clients qui achètent nos énergies renouvelables : la chaleur renouvelable, l'électricité renouvelable et l'hydrogène renouvelable. À ce titre, l'hydrogène est stratégique.

Pourquoi le projet Emil'Hy ? Cela a déjà été évoqué par beaucoup d'intervenants que je remercie pour leur support de long terme, puisque c'est un projet que nous portons tous ensemble depuis 2020, dans le cadre du Pacte de territoire signé entre l'État, les collectivités locales et l'entreprise.

L'hydrogène était au cœur de ce Pacte de territoire et nous étions tous ensemble précurseurs, parce qu'on s'est intéressé à l'hydrogène avant que ce ne soit saisi par les plans de relance, avant que ce ne soit la mode, parce que c'était juste l'avenir de notre site. C'est ce qui permet de redévelopper une production d'énergie de grande ampleur, et donc de réindustrialiser, de sauver les emplois.

C'est un projet d'ampleur particulièrement adapté à notre site, Antonin y reviendra. Nous avons un grand site industriel, des capacités à piloter des grands ouvrages qui sont totalement adaptés au projet.

Et l'écosystème local le permet. Il y a, à court terme, un industriel allemand qui va investir 3,5 milliards d'euros pour passer à une technologie de production d'acier de bas carbone. Ce projet est soutenu par l'Allemagne, mais aussi l'Union européenne, puisqu'il a obtenu 2,3 milliards d'euros de subvention tant son impact environnemental est massif.

Il y a également le projet MosaHYc. Je salue la présence de GRTgaz et le travail qui a été fait par l'ensemble des opérateurs gaziers français, allemands, luxembourgeois depuis de nombreuses années pour créer cet écosystème qui est aujourd'hui reconnu au niveau de l'Union européenne comme l'écosystème hydrogène le plus avancé. Sans MosaHYc, sans le tuyau qui raccordera la centrale aux clients, nous ne pouvons pas faire le projet. Cet écosystème est donc nécessaire au projet. Il va permettre l'émergence de cette filière.

Localement, maintenant, ce projet est au service de deux ambitions : l'emploi, maintenir une activité de production à grande échelle pour assurer la pérennité de nos emplois et des chaînes de sous-traitance parce que nous savons bien que nous faisons face à la sortie du charbon, même si elle sera

plus graduelle que ce qui était annoncé. On ne peut plus miser sur le charbon. Le deuxième point, c'est la réindustrialisation du territoire. Je vous l'ai dit, le site est particulièrement adapté, la localisation également, au sein de Chemesis. Cela va donc permettre à partir d'un premier client massif de produire et distribuer avec GRTgaz cette énergie pour décarboner l'industrie française et la mobilité, dans un deuxième temps – c'est pour cela qu'il y a deux phases dans le projet.

En conclusion, il s'agit de remplacer l'énergie du 19^{ème} siècle, l'électricité produite à partir de vapeur issue de la combustion de charbon, par celle du 21^{ème} siècle, l'hydrogène renouvelable, et ce, au bénéfice de la réindustrialisation du territoire. Parce qu'on le voit. On le voit avec PARKES, on le voit avec tous les porteurs de projet ; le fait de disposer d'une énergie renouvelable massive est clé pour attirer les industriels, et c'est la clé du futur. Je vous remercie. (*Applaudissements*)

R. FLEHO : Merci, Jérôme. Antonin, quelques mots sur le site Émile Huchet.

A. ARNOUX, Directeur site Émile Huchet : Mesdames-messieurs les élus, mesdames-messieurs, bonsoir. Vraiment, quel plaisir d'être là devant vous ce soir. Déjà, j'ai l'honneur d'être le Directeur de ce site emblématique, le site Émile Huchet, et je suis vraiment fier de pouvoir vous présenter tout le travail des équipes depuis ces 4 dernières années pour aboutir à la transformation en cours de ce site.

Tout d'abord, le site Émile Huchet. Il fait partie de la plateforme chimique de Carling Saint-Avoid Chemesis. Je salue d'ailleurs ses représentants : Lionel, Arkema, merci d'être là, et Stéphane, GazelEnergie, membres du CODIR, d'être ici. Le site Émile Huchet s'inscrit sur cette dynamique globale de la plateforme chimique de Carling Saint-Avoid dans le virage de la transition vers une industrie décarbonée qui a déjà commencé dès 2018. On s'inscrit vraiment naturellement vers ce virage-là, et je remercie encore son Comité de direction qui est pleinement engagé dans cette dynamique.

Le principe de reconversion de notre site. C'est un site d'une centaine d'hectares. Sur ces 100 ha, vous avez environ 2/3, 3/4 de ces hectares sur la partie ouest du site qui sont dédiés aujourd'hui à la production de tranche 6 qui a fait l'objet d'un redémarrage, et vous avez le quart est du site où se trouve l'avenir de notre site – ce sont ces 25 ha industriels qui changent aujourd'hui, vous l'avez vu. Vous avez vu disparaître ces trois belles tours aéro-réfrigérantes emblématiques, les deux premières par grignotage à l'automne dernier, et très récemment, il y a 15 jours, le dynamitage de la tour aéro n°5. Cette libération de foncier a du sens parce que cela nous permet, vous le voyez à l'écran, d'aménager en lots notre site, un site déjà bien équipé et directement relié au réseau de transport d'électricité, de transport de gaz naturel, qui fait l'objet également d'importantes infrastructures de transport et de distribution d'eau.

Finalement, on est sur un site clé en main qui va offrir à ces projets un terrain viabilisé qui va fournir des énergies vertes – Jérôme en a parlé – structurant pour notre avenir à tous et qui va aussi offrir, bien entendu, par les compétences existantes de ces hommes et femmes sur le site, des services d'exploitation et maintenance. Je souhaite le préciser : la force de ce site est son personnel. Son personnel qui est là, qui a su redémarrer avec vigueur notre centrale et qui a toutes les compétences pour construire des giga projets et les opérer, parce qu'opérer une centrale de production d'électricité et opérer un projet de production d'hydrogène, finalement, revient à opérer des infrastructures énergétiques – les compétences sont là.

Si on revient un petit peu sur les différents projets aujourd'hui qui jalonnent la transformation de ce site, le premier, situé plutôt côté groupe 6, est un projet de batteries. Là, on expérimente aujourd'hui et on met en place un des plus gros projets de service d'équilibrage de réseau électrique français. Ce projet de batteries est en construction aujourd'hui – quasiment 20 M€ investis – et va entrer en service d'ici la fin de l'année.

Ensuite, on a des projets industriels. Circa – dont les représentants sont ici : Philippe, David, Alexandre. *Thanks to be here tonight. Thank you.* Technologie australienne, société norvégienne qui a décidé de venir s’implanter en Moselle-est parce qu’elle y a trouvé tout cet écosystème favorable à la mise en place d’une première mondiale qui vient transformer les connexes de l’industrie du bois en un solvant biosourcé. Ce sont 70 M€ d’investissement, 40 à 50 créations d’emplois. Nous sommes fiers de pouvoir vous accompagner sur cette première mondiale et sur cette brique technologique d’importance.

Toujours sur les projets internationaux, vous l’avez peut-être suivi aussi pendant la CNDP du projet PARKES, nous avons la fierté de pouvoir accueillir chez nous un projet d’envergure internationale, le projet PARKES, qui se fait aussi par la capacité de GazelEnergie à avoir anticipé sur la fourniture d’énergie verte. On a donc deux chaufferies bois : une qui est déjà sous l’arrêté préfectoral. On va donc produire de la vapeur décarbonée, de l’huile thermique décarbonée pour le projet PARKES. Encore un projet international qui trouve son compte en Moselle-est. Monsieur le Maire, en effet, on jalonne et on arrive à cranter les différents intérêts industriels.

Pour tous ces beaux projets, il faut aussi équiper notre site. Nous allons donc y mettre une station de traitement d’eau parce que l’avenir de notre industrie doit être décarboné, mais aussi en adéquation avec l’impact des milieux naturels. Nous allons donc équiper le site d’une station de traitement d’eau aux meilleures technologies disponibles. Cette station fera également l’objet d’une enquête publique qui aura lieu courant 2024.

Je garde le meilleur pour la fin, Romain. Je vais te laisser en parler bien mieux que moi. C’est le projet Emil’Hy, notre projet d’envergure, notre clé de voute de ce qui sera le futur de notre site.

Bien entendu, nous aurons l’occasion de reparler de tous les détails de tous ces projets, vous serez les bienvenus sur site le 12 mars pour la prochaine étape de cette concertation. Pensez à vous inscrire sur le site de la concertation pour venir. Je vous remercie. (*Applaudissement*)

R. FLEHO : Merci. Merci pour ces mots d’introduction et de présentation des différentes composantes et briques, comme disait Antonin, du dossier.

Avant de passer de manière plus précise sur le projet en lui-même, Romain, quelques mots et un focus justement sur l’hydrogène. Quand on dit « hydrogène », qu’on parle « hydrogène », de quoi parle-t-on ?

R. DESHAYES, Chef de projet Emil’Hy : Bonsoir à tous. Je m’appelle Romain DESHAYES, je suis Chef de projet Emil’Hy, je travaille dans l’équipe de développement de Jérôme LADRIERE.

Un petit mot sur l’hydrogène. L’hydrogène est un élément chimique extrêmement présent sur la Terre, mais qu’on ne retrouve pas à l’état naturel, ou encore très peu – on le retrouve principalement dans l’eau, le bois ou les hydrocarbures. C’est un gaz qu’on connaît beaucoup, il est utilisé dans l’industrie depuis plus d’un siècle, dans les applications comme les raffineries, la chimie, les engrais. C’est un gaz industriel qui nécessite donc des précautions d’usage, comme tout gaz industriel, mais il est connu sur ses applications et dans sa production. Une fois produit, il peut être stocké sous forme gazeuse ou liquide et transporté par canalisation, bateau, camion. Aujourd’hui, il est principalement produit sur site pour être consommé dans des gros sites industriels, des grosses raffineries. L’intérêt de l’hydrogène est qu’il a un très fort pouvoir énergétique. Dans 1 kg d’hydrogène, vous avez 3 fois plus d’énergie que dans 1 kg de pétrole. C’est très important, parce qu’en plus, quand on le met en combustion, par exemple, il ne rejette pas de CO₂. C’est pourquoi, dans nos objectifs de décarbonation, c’est une solution et pas LA solution, à côté d’autres solutions, mais c’est un élément clé pour décarboner des axes très particuliers de notre industrie, des industries lourdes. C’est une

solution à partir du moment en effet où cet hydrogène est produit de façon vertueuse et sans émettre de CO2.

C'est bien le problème aujourd'hui : presque 95 % de l'hydrogène, même plus, est produit à base d'hydrocarbures, c'est ce qu'on appelle l'hydrogène gris, que vous voyez à gauche de l'écran, à base de méthane ou de charbon. La production de cet hydrogène émet du CO2. 1 kg d'hydrogène gris, c'est 10 kg de CO2. Il y a donc des enjeux à arrêter ce mode de production et à aller vers la droite, vers des modes de production plus vertueux.

On entend parler d'hydrogène bleu, c'est ce même hydrogène gris où on va essayer de capter le CO2 émis, mais encore une fois, c'est produit à base de méthane ou de charbon.

D'autres méthodes existent – on entend parler d'une méthode turquoise – il y a plein de couleurs sur cette fameuse palette. Ce sont des méthodes à des stades un peu moins mûres, laboratoires de plus petite échelle.

Ce dont on parle ce soir, dans la décarbonation, c'est de l'hydrogène vert qui n'est pas produit à partir de charbon ni de méthane, mais d'eau, de l'électrolyse de l'eau, et à partir de l'électricité renouvelable.

La France a de grandes ambitions sur l'hydrogène, elle veut mettre 6 500 MW de capacité d'électrolyseurs installés pour produire plus de 600 000 tonnes d'hydrogène bas carbone et renouvelable par an à partir de 2030. Renouvelable : électricité solaire/éolienne/hydraulique. Bas carbone : parce qu'en France, on a aussi un réseau bas carbone avec notre énergie nucléaire.

À quoi va servir cet hydrogène ? Je l'ai dit, il faut déjà remplacer l'hydrogène gris qu'on utilise et qui émet du CO2. En France, ce sont 400 000 tonnes d'hydrogène gris produites par an et 5 millions de tonnes de CO2. Déjà, celles-là doivent être décarbonées et remplacées par de l'hydrogène plus vertueux. Une fois qu'on a fait cela, il faut aussi développer de nouveaux usages pour l'industrie – nous allons en parler ce soir – et pour la mobilité, notamment pour les véhicules lourds. Ce qui nous amène à notre projet Emil'Hy.

Les objectifs du projet – je vais aller rapidement, parce que Jérôme, Antonin, Camille, notre Président et nos élus en ont parlé. L'objectif est de décarboner et d'apporter une solution de décarbonation à nos clients, notamment le client SHS qui a besoin d'énergie bas carbone et renouvelable. S'appuyer sur les infrastructures du site Émile Huchet, parce que faire des projets hydrogène, ce sont des gros projets complexes – autant les faire là où on a déjà des atouts et des infrastructures pour le faire. Créer des emplois, pérenniser les emplois sur le site Émile Huchet. On veut s'imposer comme un modèle de la transition énergétique et surtout créer à Saint-Avold le premier centre de production d'hydrogène dans le Grand-Est. La région Grand-Est a de grandes ambitions sur l'hydrogène. Elle a tous les atouts pour réussir, et nous sommes persuadés que c'est à Saint-Avold qu'on va vraiment pouvoir faire un *hub*, un centre de la production d'hydrogène décarboné.

Pas de client, pas d'hydrogène. C'est important, il faut le garder en tête, c'est un marché encore en devenir, en développement. Ce projet est aussi tiré par la présence d'un client. Ce client, pour cette première phase de projet, est SHS, l'aciérie allemande, 13 000 employés, le plus gros employeur privé de la Sarre, 5 millions de tonnes d'acier ; c'est le 4^{ème} aciériste allemand, et c'est aussi une production d'acier du 19^{ème} siècle à partir de charbon. Lui aussi fait sa transition du charbon vers l'hydrogène.

Nous avons donc la réunion de deux industriels du même territoire – celui des Houillères de Lorraine – qui ensemble font leur transition du charbon vers l'hydrogène.

Évidemment, on ne s'arrête pas là, on a un projet de 400 MW et on travaille sur les débouchés futurs, locaux, sur les industries locales et la mobilité locale.

C'est bien pour cela qu'on a phasé notre projet de 400 MW en deux phases.

- Une première phase qui sera en service en 2027/2028, de 200 MW pour justement répondre à ces besoins de SHS avec 28 000 tonnes de capacité de production à horizon 2028 qui seront injectées dans le réseau MosaHYc. Cette première phase, c'est 400 M€ d'investissement et 100 emplois directs sur la plateforme Émile Huchet.
- La deuxième phase : 200 MW, 28 000 tonnes de capacité de production, 380 M€ d'investissement. On anticipe que les prix devraient quand même baisser un petit peu d'ici 3 ans et c'est aussi pour cela qu'on phase le projet, parce qu'il y a une évolution de la technologie, une réduction des coûts. Également, jusqu'à 100 emplois directs. Pourquoi « jusqu'à 100 » ? Parce que cette phase aura des synergies avec la première phase, elle pourra être juste à côté – dans ce cas, il y aura beaucoup de synergie – ou un peu plus loin sur le site – dans ce cas, cela pourra aller jusqu'à 100 emplois supplémentaires. Cette deuxième phase vise à être en production en 2030.

Les caractéristiques du projet. Vous voyez là une image 3D du projet. Il y a moins d'un mois, à cet endroit précis, se tenait la tour n°5 qui a été foudroyée. Le foudroyage prépare donc l'arrivée du site sur la centrale. Je remercie les équipes d'opération et de démantèlement qui ont fait la place pour le projet. Maintenant, il faut le développer.

Cette phase 1 se situe sur le carré jaune, la partie Est de la centrale. La phase 2, nous allons viser à l'implanter juste à côté, évidemment, pour créer un maximum de synergie et bénéficier des investissements réalisés sur la première phase.

Le processus d'hydrogène, je vais le présenter un peu. Il est assez simple. Finalement, de l'alimentation en électricité va arriver depuis RTE, une zone de production, toute une zone de refroidissement et une zone d'utilité sur le nord, et un export dans la canalisation MosaHYc. La canalisation existante de GRTgaz passe sur le site Émile Huchet et on aura un poste d'injection que Ludovic va présenter juste après.

Faire de l'hydrogène, comme je l'ai dit, est un processus relativement simple. Il faut pour électrolyser l'eau deux matières premières principales : de l'eau et de l'électricité. Cela tombe bien, ce sont les deux éléments qu'on a en masse sur la centrale et dans le territoire. L'eau et l'électricité arrivent dans un électrolyseur où là, avec une réaction chimique par l'apport, dans le cadre d'un électrolyseur alcalin, d'une solution d'électrolyte de potasse, on va séparer la molécule d'eau H₂O en H₂ d'un côté, et O₂, oxygène, de l'autre. L'oxygène, on travaille actuellement pour le valoriser à nos partenaires industriels – une canalisation oxygène relie d'ailleurs notre centrale, donc on va essayer de le valoriser. L'hydrogène sera purifié et injecté dans la canalisation MosaHYc.

Le raccordement électrique. Vous voyez en haut la centrale Émile Huchet, le poste RTE se situe juste à côté de l'autoroute – vous passez à côté quand vous sortez de l'autoroute au niveau du péage de Saint-Avoid – c'est un poste 400 000 V/225 000 V. GazelEnergie est propriétaire et d'ores et déjà raccordé par le terrain et des liaisons existantes qui relient la centrale Émile Huchet au poste RTE. Cet atout considérable va permettre de rationaliser, de sécuriser le projet et surtout d'accélérer son développement – poser des câbles électriques de haute tension est long, cela prend du temps – ce qui nous permet vraiment d'accélérer et de répondre aux besoins du client. Les conventions de raccordement nécessaires au projet ont été sécurisées.

De l'électricité. De l'eau. Voici les chiffres pour le projet. 50 m³ d'eau/heure en phase 1 et le double en phase 2. Cette eau sera fournie par la SEE, Société de l'Eau de l'Est, partenaire de Chemiesis et de GazelEnergie de longue date qui alimente d'ores et déjà la centrale Émile Huchet en eau.

Il ne s'agit pas que de consommer l'eau ; il faut savoir la rejeter, et la rejeter selon les normes environnementales. C'est un point clé, critique, qui est au cœur de nos préoccupations de demain, mais surtout d'aujourd'hui pour notre centrale Émile Huchet. Les rejets, ce sont à peu près 25 % de l'eau qui est prélevée, 75 % partent pour matière première, 25 % sont rejetés dans le milieu naturel. On a des installations aujourd'hui qui ont des capacités suffisantes pour évacuer cette eau, mais surtout nous investissons dans une unité de traitement d'eau – Antonin en a parlé – pour justement respecter les normes environnementales.

R. FLEHO : Merci, Romain.

R. DESHAYES : Il faut de l'eau, de l'électricité et surtout, il faut un tuyau – c'est GRTgaz qui va vous en parler. (*Applaudissement*)

R. FLEHO : Merci. Ludovic : qu'est-ce que le projet MosaHYc ?

L. LECELLIER : Le projet MosaHYc est un projet de canalisation transfrontalier que nous étudions actuellement avec Creos Deutschland. Comme vous pouvez le voir, ce projet fait un peu plus de 90 km, dont un peu plus de 50 sur le territoire français, et le reste en Allemagne. Sur ces 90 km, 70 sont convertis ou rétrofités – vous pouvez entendre les deux termes. En fait, on utilise des canalisations existantes qui transportent un autre gaz et qu'on va utiliser pour transporter de l'hydrogène. Vous voyez aussi les capacités de transport prévues pour MosaHYc. Le coût du projet global est de 110 M€. Pour vous donner un ordre d'idée, c'est environ 40 M€ pour la partie française, 70 M€ pour la partie allemande. Cela va permettre à SHS d'économiser 980 000 tonnes de CO2 par an, ce qui représente quand même la consommation d'une commune de 80 000 habitants. Le projet est prévu d'être mis en service courant 2027.

Un peu plus en détail, ce que vous pouvez voir en pointillés sur la carte, c'est la canalisation déjà existante qui aujourd'hui n'est pas utilisée pour le gaz naturel et qui va donc être rétrofitée. Ensuite, vous voyez les deux jonctions vers l'Allemagne – une première jonction qui va nous permettre de rejoindre le réseau de Creos qui sera aussi rétrofité de leur côté, et ensuite la canalisation un peu plus au nord qui va permettre de rejoindre l'usine de SHS. Merci. (*Applaudissement*)

R. FLEHO : Merci, Ludovic. On aura l'occasion d'y revenir. Je vais repasser la parole à Camille pour un mot de conclusion.

C. JAFFRELO : Je vais faire court et on va rapidement passer aux questions. Vous l'aurez compris, le projet Emil'Hy est un projet extrêmement important pour nous et pour le territoire. Je voulais juste revenir sur les chiffres clés. C'est donc un projet de 400 MW de production d'hydrogène qui produira donc sur les deux phases, je le réprécise bien, 56 000 tonnes/an d'hydrogène pour un montant total de 780 M€ sur les deux phases, jusqu'à 200 emplois directs dans le territoire comme Romain l'a expliqué, et surtout, nous éviterons ainsi 448 000 tonnes d'émissions de CO2. Je vous remercie. Nous allons pouvoir passer aux questions. (*Applaudissement*)

R. FLEHO : Merci beaucoup pour cette conclusion. Bravo à nos intervenants d'avoir pu vous présenter l'intégralité des éléments du dossier en un temps record et en alternant surtout les prises de parole, ce qui n'est pas toujours évident.

Comme Camille vient de le dire, nous vous proposons de passer à la 5^{ème} partie de cette réunion avec le temps d'échanges, les questions/réponses que vous pouvez poser bien évidemment à l'ensemble de nos intervenants. Nous ferons circuler un micro dans la salle avec Solène pour que vous puissiez prendre la parole. Monsieur, si vous voulez bien. Vous vous présentez d'abord.

Un participant : Je suis Jean-Marie BONNETIER, je préside une association de protection de l'environnement qui est l'ADELPA qui a 50 ans d'existence. Ma première question s'adresse, j'ai oublié votre nom, monsieur, au représentant d'hydrogène du projet Emil'Hy. Vous venez de parler d'une production d'hydrogène de 200 MW qui produira 28 000 tonnes d'hydrogène. Ma question : quelle est la définition que vous donnez à une production de 200 MW ? Qu'est-ce que cela veut dire ? Comment arrivez-vous à 28 000 tonnes par an à partir de la définition que vous allez me donner ?

R. FLEHO : Romain.

R. DESHAYES : On va faire un peu de maths. Merci de votre question. En effet, quand on exprime en mégawatts installés, ce sont des MW électriques. Donc 200 MW, c'est la consommation électrique des électrolyseurs. Ensuite, ces 200 MW, on peut les faire tourner 1 000 heures, 2 000 heures, 3 000 heures ou 8 760 heures par an – c'est le nombre d'heures dans une année – et selon leur mode de fonctionnement, ils peuvent produire en général au maximum 8 000 heures par an et 28 000 tonnes d'hydrogène par an. 1 MW, c'est 200 m³/h, c'est à peu près 18 kg/h. Si vous faites 18 kg x 200 x 8 000, vous arrivez, si mes calculs sont bons, à 28 000.

Le même participant : Si vous permettez, messieurs. Si on fait les calculs en utilisant la chaleur produite par la combustion de l'hydrogène, si on part de 200 MW, pour arriver à 28 000 tonnes d'hydrogène, j'ai fait les calculs, en tenant compte de la chaleur de combustion d'hydrogène qui est de 120 MJ/kg, on arrive à un rendement entre 55 et 60 %. C'est quand même un rendement relativement faible, donc une partie de l'énergie qui est dégagée.

Deuxième question, si vous permettez. Vous avez parlé tout à l'heure de l'électrolyseur. Il en existe plusieurs types. Celui que vous avez présenté est l'électrolyseur qui utilise la potasse, c'est-à-dire l'hydroxyde de potassium. Il est plutôt fiable, d'après la littérature scientifique, ce sont des électrolyseurs fiables, mais qui ont aussi un rendement relativement faible, contrairement à des électrolyseurs haut-de-gamme à haute température dont le rendement est proche de 90 %. Ma question : pourquoi avez-vous choisi ce type d'électrolyseur ? Pourquoi n'avez-vous pas basculé vers un électrolyseur très moderne à haute température dont le rendement est bien meilleur ?

R. FLEHO : Merci.

R. DESHAYES : Sur les rendements, je suis d'accord avec vous, on est aux alentours de 60 % selon les valeurs de référence qu'on utilise. Comme tout procédé énergétique, tout procédé industriel, il y a un rendement, ce qui veut dire qu'entre l'énergie qui entre et celle qui sort, il y a une perte de rendement. C'est vrai pour un électrolyseur, c'est vrai pour une turbine à gaz, une centrale à charbon, une centrale nucléaire ou n'importe quel processus industriel. En effet, il y a une perte. Maintenant, entre l'électricité qui entre et l'hydrogène qui sort, de la chaleur est dégagée ; on travaille sur des projets de chaleur qu'on essaie de valoriser et de voir dans quel cadre elle peut s'inscrire dans les projets qu'on développe.

R. FLEHO : Attendez, monsieur. S'il vous plaît, monsieur.

Le même participant hors micro : Je veux terminer.

R. FLEHO : Il y avait une deuxième partie dans votre question. C'est le choix du type d'électrolyseur.

R. DESHAYES : La technologie qu'on a présentée à l'écran est celle de l'électrolyseur alcalin qui, en effet, je suis d'accord avec vous, est une technologie a priori fiable et robuste. La fiabilité et la robustesse, la performance, mais surtout la sécurité sont nos critères de sélection de la technologie. Aujourd'hui, on présente cette technologie, mais il y en a d'autres qu'on regarde également. Celle que vous mentionnez à très haute température, en effet, a de très bons rendements, mais a par contre des problèmes de durée de vie, or il faut avoir de la chaleur en disponibilité pendant un très long temps. Cette chaleur, nous ne l'avons pas assez, il faut avoir à peu près 700° que l'on n'a pas sur le site Émile Huchet.

R. FLEHO : Merci. Y a-t-il d'autres interventions/questions ? Monsieur. S'il vous plaît. On vous passe le micro.

Un participant : Bonjour. Je me présente. M. (*nom inaudible*) de Carling. J'ai bien écouté votre projet, il me fait penser à un projet que j'ai vu et qui a été présenté très récemment à Carling, le projet Verso qui s'inscrit exactement dans la même politique qui vient d'être définie. Il utilise des procédés, je ne dirais pas « identiques » parce qu'il y a un autre choix de matériel, mais il utilise les mêmes réseaux, les mêmes tuyaux, la même eau. Lorsqu'il y avait cette présentation sur Carling, un certain nombre d'intervenants du projet Emil'Hy ont attiré l'attention des Carlingeois sur le risque de l'hydrogène – une usine, c'est du gaz, le gaz est sensible, et ils avaient trouvé surprenant que cette usine s'installe à proximité des habitations de Carling.

Aujourd'hui, on me présente un projet quasiment similaire, voire supérieur, plus près de Carling, sur un site déjà chargé de chaudières, biomasse, de choses comme cela, à proximité d'un site classé, plus près de Carling. Pourquoi, dans ce domaine-là, on ne nous a jamais parlé du risque que peut représenter cette usine actuellement pour les Carlingeois ? Je crois que...

R. FLEHO : Votre question est donc ?

Le même participant : Quel est le risque pour les Carlingeois par rapport à cette usine qui est classée... qui devrait être aussi dangereuse que celle de son concurrent et dont on n'a jamais parlé ? Après, je poserai une autre question, s'il vous plaît.

R. FLEHO : On fera le tour avec d'autres personnes aussi pour varier un peu les sujets. Donc sur la gestion des risques ?

C. JAFFRELO : Je vais d'abord répondre sur la distance à la population ; je crois que c'était aussi une question, et je vais laisser ensuite Romain répondre sur les risques industriels.

Sur la distance avec la population, monsieur, je suis navrée de vous dire que notre projet est plus éloigné des habitations. J'en veux pour preuve les distances sur Google Map. Le projet que vous mentionnez est à quelques centaines de mètres – en fait, à peu près 150 m. Notre projet est à plus de 500 mètres des premières habitations. Je vais vous donner un exemple très simple. La réglementation aujourd'hui pour une éolienne est 500 m. Voilà.

R. DESHAYES : Je suis d'accord avec vous, l'hydrogène est un gaz, c'est un gaz industriel, j'en ai parlé rapidement, il faut le produire, l'exploiter, le manipuler avec précaution. Cela tombe bien, exploiter des sites industriels, c'est notre métier, c'est ce que l'on sait faire, c'est ce que l'on fait depuis des décennies. On prend sur le site comme sur l'éthique projet, ce sujet très au sérieux et on y travaille actuellement avec des experts en risque et des experts technologiques qui nous accompagnent. On a des employés, non seulement qui travaillent, mais qui vivent ici. Donc quand on fait des projets, quand on exploite nos sites, on a plusieurs priorités : la sécurité pour les riverains, la protection de l'environnement, mais aussi la sécurité de nos personnels. Je vous rassure, les risques industriels, la

maîtrise des risques industriels, s'il y a bien un acteur qui est en mesure de les prendre en compte et de les maîtriser, c'est bien GazelEnergie. (*Applaudissement*)

R. FLEHO : Merci.

M. BACHOLLE : Pour préciser aussi sur cette question, n'oubliez pas qu'il y a un atelier le 26 mars sur les impacts du projet ; nous allons effectivement tâcher de vous expliquer toute cette question des risques industriels. Nous essaierons notamment de développer les méthodologies pour mettre en place les mesures d'accompagnement sur cette question. Je vous invite donc à vous inscrire à l'atelier du 26 mars.

Monsieur ici.

Un participant : Bonsoir à tous. Jean-Baptiste LUSSON, Président de l'association Gecnal, protection de la nature. Par rapport au projet Carling, juste une petite parenthèse avant que je ne pose ma question. Pour nous, le projet de Verso est effectivement sur Carling, j'en suis désolé pour les Carlingeois. Nous, notre crainte est que cela contribue à l'urbanisation encore continue, donc une extension de l'urbanisation, alors que le projet Emil'Hy nous semble être déjà sur un site industriel depuis de très nombreuses années, depuis les années 50, alors que Verso se situe sur un remblai. Initialement – je ne sais pas si c'était totalement illégal, en tout cas, il a été régularisé en 2013, donc l'implantation nous semble être d'un point de vue environnemental pas tout à fait fiable.

Maintenant, ma question. Ce n'est pas forcément une question, mais plutôt une remarque, parce que nous, la biodiversité, ce n'est pas forcément notre spécialité, l'industrie et la pollution de l'environnement au sens large, disons qu'on voit une valse des millions, on parle en milliards. Nous, l'intérêt que l'on a aussi pour ce genre de projet, c'est-à-dire qu'à moment donné, on se retrouve dans un environnement paysager, mais aussi la biodiversité plus apaisée. Il y a eu énormément d'impacts établis depuis les années 50, mais bon, c'est l'histoire qui a voulu cela. On aimerait qu'une partie de l'argent ou que la collaboration pour la protection de la nature et donc des paysages soit un enjeu important et une des priorités pour l'aménagement des industriels, mais à la fois Gazel nous a également parlé de PARKES, donc il y a un ensemble ; en fait, on est dans un moment charnière. Nous, notre besoin, c'est d'avoir un soutien pour la mise en place de mesures pour l'écologie. Voilà. Je vous remercie.

R. FLEHO : Un petit mot, quand même, pour accompagner ce témoignage.

C. JAFFRELO : Oui, bien sûr. Merci, monsieur. Je vais vous donner un exemple très concret – chez GazelEnergie, on aime bien les actes. Quand on a démantelé les tours aéro-réfrigérantes de la centrale, avant tout cela, évidemment, on a fait des études environnementales, notamment des études faune/flore. Il y a eu des études, vous le savez, notamment sur des faucons pèlerins, et sur le site, pour compenser ce faucon qui se nichait dans nos tours et qui est une espèce rare et protégée, nous sommes en train d'installer sur ce qui reste – on voyait tout à l'heure la photo 3D et le château d'eau de la SEE sur lequel va être installé un nichoir pour les faucons pèlerins. Ce sont des choses que l'on fait de manière habituelle, et de la même manière pour les batraciens qui, vous le savez, aiment bien notre territoire, sur lesquels il y a évidemment une attention particulière. Sur cela, on travaille en permanence avec des écologues sur le site et on a fait l'ensemble des études faune/flore, notamment sur la parcelle.

Sur le reste de l'intervention, dans le territoire, on est bien d'accord avec vous qu'évidemment, il est nécessaire de contribuer à notre juste niveau. Deux choses sont faites. La première est quelque chose dont vous avez peut-être entendu parler, c'est le fonds de compensation carbone mis en place dans le

cadre du redémarrage de la centrale à charbon. C'est-à-dire que pour chaque tonne de CO2 additionnelle, l'argent est mis dans un fonds pour financer des projets locaux de compensation. Je vois le Maire de Creutzwald qu'on n'a pas salué, mais on est en train de travailler notamment sur la forêt de Creutzwald pour essayer, avec l'ONF qui est un partenaire dans le territoire, de réussir à trouver des projets dans les forêts – je vois la Maire de Porcellette qui a également de la forêt – pour financer ces travaux, et de la même manière, sur des projets qu'on a pu financer sur l'arbre aux sorcières dans le territoire.

Enfin, on a lancé une fondation l'année dernière, dotée de 250 K€, qui a financé elle aussi des projets d'intérêt commun dans le territoire. Un exemple peut-être : on a financé le CPTS – une maison de santé soutenue par l'État – qui est installé dans la commune de Porcellette pour laquelle on a aidé sur des travaux qui avaient du mal à être financés ; on est intervenu en copartage avec la Région, l'ARS et la Préfecture dans le cadre du Fonds charbon. Ce sont des choses que l'on fait, et un appel à projet va être lancé – je vois le Président de l'Agglomération – sur cette fondation pour financer des projets locaux, environnementaux et créateurs d'emplois.

R. FLEHO : Donc appel à projet, auquel monsieur peut aussi peut-être répondre au titre de son association. Merci. Il y avait monsieur, je crois, là-bas. S'il vous plaît.

Un participant : Merci. Bonjour. Je suis Loic SCHWINDLING pour Europe Écologie Les Verts, la section locale. Actuellement, il y a 10 MW – enfin, en 2022, du moins, il y avait 10 MW d'électrolyseurs installés en France. Vous l'avez rappelé, l'objectif est 6 500 MW et vous n'avez, pour l'heure, d'après votre dossier de concertation, pas encore votre fournisseur d'électrolyseurs. Si jamais il y avait une pénurie d'électrolyseurs, notamment sur les usines d'électrolyseurs qui n'ont pour l'instant pas de grosse capacité, on parle de 300 MW par an d'électrolyseurs pour McPhy notamment, le constructeur français. Qu'en est-il si jamais il y avait des soucis d'approvisionnement de ce côté-là ? Comment envisagez-vous cette question ? Merci.

R. DESHAYES : Merci beaucoup. Je suis d'accord avec vous. La filière, en effet, sur l'hydrogène, on la connaît depuis des dizaines d'années, plus d'un siècle ; par électrolyse, on connaît cela aussi, mais cela a toujours été au stade de la petite échelle. Là, on est vraiment face à un mur d'augmentation des capacités, et toute une filière est en train de se mettre en place. C'est pour cela que la stratégie, française en tout cas, a été de commencer en 2020 à structurer la filière de fabrication de ces technologies pour s'assurer qu'on ne répète pas les mêmes choses, par exemple, que pour les panneaux solaires, et que l'on puisse être en mesure en Europe, en France, d'assurer notre souveraineté sur la production de ces électrolyseurs. Il y a plusieurs *Gigafactory* en France qui sont soutenues par le gouvernement français et par l'Europe, il y a McPhy en effet à Belfort, John Cockerill en Alsace, deux ou trois autres fournisseurs. On voit que cette filière se structure et que les usines pour l'instant sont plutôt en sous-capacité parce que beaucoup de projets se développent, beaucoup arrivent, mais ils ne sont pas encore en construction. Là où on travaille, c'est bien sûr de s'assurer de sécuriser les capacités de production avec les fournisseurs avec qui on discute.

R. FLEHO : Très bien. Une autre contribution. Il y avait une main levée...

M. BACHOLLE : Il y a le monsieur derrière le poteau que tu risques de ne pas voir.

R. FLEHO : Je ne vous avais pas vu.

M. BACHOLLE : N'hésitez pas à vous lever pour que l'on puisse vous voir. Et vous présenter si vous voulez que votre nom soit inscrit dans le compte rendu de la réunion.

Un participant : Marc CAZALET. J'ai trois questions. La première : vous avez un mono client. Que va-t-il se passer si vous n'avez pas le contrat avec la sidérurgie sarroise ?

La deuxième question : si mes souvenirs sont bons, sur le site, la deuxième phase serait construite sur le bâtiment des anciennes tranches des groupes 1 à 5 et 4 LFC. La deuxième tranche commencerait à être construite en 2028. Cela voudrait dire que vous allez démolir l'ensemble du bâtiment des groupes 1 à 5 et du 4 LFC d'ici 2028 en même temps que vous construisez la phase 1. Est-ce compatible ? Est-ce que dans les délais impartis, vous êtes capables de démolir toutes ces installations pour commencer à construire en 2028 ?

Ma troisième question concerne le groupe de 600 MW. À l'instar de ce qui se passe à Cordemais où on construit une usine de 160 000 tonnes de *black pellets* pour alimenter les deux groupes de 600 MW à Cordemais pour passer les deux groupes de 600 MW à la biomasse, et compte tenu de l'annonce du Président de la République en septembre 2023, le 23, il me semble, de passer la centrale de Saint-Avold à la biomasse, cela veut dire de faire perdurer le site de la centrale Émile Huchet avec son 600 MW au-delà de 2027, quelle est votre stratégie à ce niveau-là ?

R. FLEHO : Très bien. Trois questions. Qui commence ? Romain et ensuite, Antonin.

R. DESHAYES : Sur le client, la première fois qu'il est venu sur le site Émile Huchet, c'était en 2020, et depuis cette période, on l'accompagne, on échange avec lui, on fait évoluer notre projet en fonction de ses besoins, et là, en effet, Jérôme l'a dit, on est dans la dernière ligne droite, le client a sécurisé ses aides, il a besoin d'hydrogène. Aujourd'hui, ne pas avoir le client n'est pas une option, échouer n'est pas une option. On a tout – on a tout – pour faire ce projet, le client est en Allemagne, mais il a aussi besoin d'hydrogène et d'hydrogène qui vient de France. La France a toujours eu des échanges énergétiques dans ce territoire. L'Europe est née ici entre la Lorraine et la Sarre, entre le charbon et l'acier. On ne fait que perdurer des échanges énergétiques qui ont toujours existé entre nos deux régions. C'est un projet européen, un projet transfrontalier, et le fait que le client soit de l'autre côté de la frontière n'est pas un sujet pour nous. On est confiant sur nos atouts, et le client est engagé.

Sur la deuxième phase, je vais laisser Antonin répondre.

A. ARNOUX : La deuxième question portait finalement sur la gestion des co-activités sur le site. Pardon, excusez-moi. Je pense qu'on l'a plutôt bien réussi depuis quelques mois maintenant, vous l'avez vu. On a quand même réussi des opérations de démantèlement d'ampleur, on a quand même grignoté deux grandes cheminées, deux grandes tours aéro, et foudroyé une autre, ainsi que la mise en place et la préparation du terrain pour l'arrivée de Circa. Donc on a quand même énormément de co-activité depuis maintenant 2 ans sur le site, qu'on gère pour le mieux, et cela se passe extrêmement bien. On a aura encore de la place disponible pour les bases-vie, la première phase du projet, donc pour moi, il y a une compatibilité totale entre la construction de la première phase du projet qui aura déjà la place nécessaire parce qu'on a anticipé la libération du foncier pour les bases-vie ; l'Est du site faisant quand même 25 ha, on aura largement la place d'y mettre les équipements nécessaires au démantèlement ou à la réhabilitation du bâtiment historique des tranches 1 à 5.

C. JAFFRELO : Je vais vous répondre sur la troisième question, la conversion de la centrale qui est un sujet qui me tient pour le coup particulièrement à cœur. D'abord, je dois dire que si le Président de la République a annoncé en septembre 2023 la conversion de la centrale de Saint-Avold à la biomasse, c'est parce que nos salariés ont été exemplaires, qu'ils ont répondu à chacune des alertes sur le système électrique national pendant la crise énergétique et qu'à ce titre, alors qu'en 2017, quand le Président de la République avait annoncé uniquement le maintien de Cordemais, finalement, ils ont revu leur copie et ont décidé de maintenir la centrale de Saint-Avold. Moi, je veux vraiment les

remercier, parce que je pense qu'on peut en être fier et j'espère qu'ils sont fiers de leur travail parce qu'ils le méritent.

Ensuite, la centrale – aujourd'hui, on a vu la crise énergétique. Le monde a changé avec la crise énergétique. Avant, une centrale à charbon était faite pour faire de la base, pas pour faire de la pointe. Maintenant, on fonctionne sur de la pointe, et on a même un rôle assurantiel sur le système électrique. C'est-à-dire que parfois, vous l'avez vu cette année, on a tourné deux semaines. D'accord ? On a tourné quand il faisait froid – nous, on est là quand il fait froid, quand le système électrique ne va pas bien et qu'il y a des alertes. C'est une assurance. On sait aujourd'hui, dans les rapports de RTE, cela a été dit très clairement, il y a eu avant l'annonce du Président de la République un rapport de RTE qui est le gestionnaire de réseau, qui a appelé au maintien de la centrale de Saint-Avold. Dans ce rapport, ils disent qu'évidemment, on doit contribuer aux objectifs climatiques et c'est à ce titre que RTE a proposé la conversion vers du *black pellet*. Cela tombait bien parce que nous, on avait déjà fait livrer des pellets pour faire des tests. Ces tests, on les a réalisés cet hiver, et on en est très content puisqu'on est aujourd'hui assez confiant pour proposer une solution technique robuste à l'État. Ces discussions ont commencé, on avait eu un calendrier de travail assez simple avec l'État et totalement pragmatique, c'est-à-dire qu'on a fait livrer ces pellets, on a d'abord fait des tests de manutention puisque cela peut paraître particulier, mais en fait, la phase la plus complexe dans ces tests est bien la manutention. Parce que faire de la manutention de charbon, ce n'est pas faire de la manutention de bois, il fallait regarder si nos camions pouvaient rouler sur les pellets, vérifier les risques inflammables, si les pellets peuvent rouler sur les tapis roulants comme le fait le charbon. Cela, on l'a fait sur la période de septembre à décembre. Ensuite, quand on a démarré la tranche parce qu'il faisait froid, on a commencé les tests de combustion pour vérifier comment notre installation réagissait à cette combustion. On est donc allé présenter ces résultats à l'Administration, et aujourd'hui, on a un calendrier de travail avec eux pour réussir à définir un schéma dans lequel l'État doit nous dire très clairement jusqu'à quel mix on veut aller, combien en gros de charbon on va remplacer par la biomasse, combien d'heures on doit tourner par an et quel rôle on doit avoir dans le système électrique. Tout cela, ce sont des grandes réformes qui sont liées à la post-crise. C'est-à-dire que finalement, il va y avoir une réforme de ce qu'on appelle le « mécanisme de capacité ». Je ne vais pas vous embêter avec tous ces « gros mots », mais grosso modo, ce sont ces installations qui sont là sur le système électrique, et il faut répondre quand on en a besoin. Cela tombe bien, nous, c'est notre métier. Donc on va travailler avec eux, et je pense que d'ici la fin de l'année, on aura une réponse très claire. Mais aujourd'hui, on est extrêmement engagé et on est très fier que le Président de la République ait finalement décidé de donner sa place et sa chance à la centrale de Saint-Avold. (*Applaudissement*)

Jéropme LADRIÈRE : Nous l'avons dit et répété, en aucun cas, c'était très clair vis-à-vis de l'État, en aucun cas la prolongation d'Émile Huchet ne doit se faire au détriment du développement et de l'avenir du site. C'est clair. Je rappelle notre stratégie : notre transition énergétique et la sécurité de l'approvisionnement. On a anticipé les choses, comme le dit Antonin, ce sont des choses qu'on prépare. Vous vous doutez bien que sur des projets de cette taille, avant qu'on vienne vous les présenter, on a regardé, posé les différentes options, et il y a compatibilité dans l'ensemble de ce qu'on vous propose.

M. BACHOLLE : Merci beaucoup. Il y avait une question juste ici devant. Il y a le micro qui arrive juste là, monsieur.

Un participant : Bonjour. Gilbert PITANCE. Je suis le Président du Conseil de l'IUT local. Quand Monsieur de l'ADELP a parlé des rendements énergétiques, 60 % annoncés, cela fait peur à beaucoup de gens, mais toutes les conversions énergétiques ont des rendements relativement bas. Une centrale

électrique, par exemple, comme Émile Huchet, a un rendement de 40 %. Entre l'énergie que l'on met et l'électricité que l'on sort, les fumées chaudes, l'énergie qui va aux réfrigérants, cela fait 40 %. Donc 60 % de rendement pour l'énergie, puisque c'est à peu près cela dont a parlé Gazel, il faut 55 KWh pour faire 1 kg d'hydrogène. Et 1 kg d'hydrogène produit 33 KWh d'énergie. Donc 60 %, c'est très bon. Cela ne pénalise pas l'hydrogène, ces rendements de 60 %.

R. FLEHO : Monsieur. On ne va pas faire un débat d'experts non plus entre vous.

Le même participant : Je termine.

R. FLEHO : Moi, je suis largué – déjà, je vous le dis... Pourtant, je m'intéresse un peu au dossier...

Le même participant : Non, mais l'hydrogène, c'est quand même une chance, c'est le seul moyen que l'on connaît aujourd'hui pour transporter de l'énergie. Il y a les fils électriques, mais on ne peut pas en mettre partout, et il y a l'hydrogène.

Je voudrais dire une deuxième chose. L'écosystème local dont on a parlé est en train de mettre au point un système de formation, puisque les IUT de Lorraine avec le pôle de Plasturgie et l'Institut de soudure ont été lauréats d'un concours qui s'appelle AMPHY pour créer des compétences et des métiers d'avenir, justement sur l'hydrogène. Tout l'écosystème se met donc en place. Bonne chance au projet.

R. FLEHO : Cela fait effectivement partie... la formation, on en avait déjà parlé avec vous lors du projet PARKES en effet, il y a aussi toutes les filières de formation, notamment initiales et universitaires qui sont en ordre de marche.

M. BACHOLLE : On va prendre d'autres questions. Il y a le monsieur tout là-bas au fond, qu'on ne voit pas bien. On va lui donner la parole tout de suite, comme cela, il pourra poser sa question. Merci, monsieur.

R. FLEHO : Une question, monsieur.

Un participant : Jean-Pierre DAMM, vice-président du Comité dialogue social à Bruxelles des industries extractives. Vice-président, parce que c'est une présidence tournante. J'étais Président l'année dernière lors de l'autre concertation. Je suis aussi un ancien salarié du Gazel de la centrale pour ceux qui connaissent...

Une question, avec 4 sous-questions.

La première. Le projet de territoire en 2020 est un projet Emil'Hy avec H2V. H2V – peut-être pouvez-vous dire quelques mots sans entrer dans les détails, pourquoi ce projet avec H2V ne s'est pas fait ? Ma question n'est pas innocente, parce que H2V s'est déplacé à Thionville. H2V peut-il devenir un potentiel concurrent ? Il y en a déjà deux localement ; est-ce que cela...

R. FLEHO : C'est la première question, c'est cela ? Concurrence H2V – c'est la première question ?

Le même participant : C'est la première question.

Une question qui s'adresse à GRTgaz : H2V a-t-il déjà pris des contacts pour effectivement se raccorder aussi sur la tuyauterie MosaHYc ? S'il n'y a pas de contact, cela veut dire qu'ils ne sont pas intéressés, et la concurrence tombe.

Ma deuxième question : on a dit « *pas de client/pas d'hydrogène* ». Je rejoins ce que disait Monsieur CAZALET, je crois : à quel moment peut-on savoir la décision du client ? Parce que le client...

R. FLEHO : D'accord. Deuxième question.

Le même participant : Il va vouloir avoir un certain nombre d'éléments – mais à quel moment peut-on le savoir ? Quelle est l'incidence sur le projet ? Si le client dit « je donne 1/3 1/3 1/3... »

R. FLEHO : Monsieur, on pose des questions, d'accord ?

Le même participant : D'accord. Si vous voulez que je m'arrête, vous le dites...

R. FLEHO : Qu'on soit d'accord tous les deux.

Le même participant : Si vous voulez que je m'arrête, vous me le dites.

R. FLEHO : Allez-y.

Le même participant : Je sais bien que ce sont des questions qui ne sont pas très appréciées.

Ma troisième est plus sociale. En tant qu'ancien syndicaliste. On parle de 100 emplois. Pourrait-on avoir connaissance comme dans le projet précédent de l'organigramme prévu ? Parce qu'il y a une différence entre 100 emplois et 40 emplois.

R. FLEHO : D'accord. 60.

Le même participant : Les projets sont relativement similaires, on a du mal à s'expliquer...

R. FLEHO : Il y a des réponses...

Le même participant : Oui, non, mais d'accord... Je suis très court.

R. FLEHO : Et la quatrième ?

Le même participant : Ma quatrième : je reviens sur le projet de Monsieur MACRON, biomasse. Je pense qu'il faut avoir l'honnêteté de dire à tout le monde que pour faire le projet biomasse tel que Monsieur MACRON le veut, c'est-à-dire on peut remplacer à 100 %, nous pouvons faire peut-être de la co combustion. Mais je crois que Monsieur MACRON a dit quelque chose que nous ne pouvons pas faire ; nous ne serons pas en capacité. Est-ce que si nous faisons le projet biomasse, cela ne viendrait pas concurrencer à moment donné l'hydrogène par rapport à la fourniture d'énergie qu'il nous faut ? Voilà. J'espère que j'ai été clair.

M. BACHOLLE : Merci à vous.

R. FLEHO : Merci. On commence sur la première.

C. JAFFRELO : Je réponds juste sur la quatrième, parce qu'en fait, j'ai déjà répondu quand je l'ai expliqué. J'ai dit qu'on était en train de définir avec l'État un schéma de décarbonation. En gros, en français, cela veut dire combien on remplace de pourcentage de charbon par de la biomasse. C'est en cours de discussion.

R. FLEHO : Vous avez parlé de mix aussi...

C. JAFFRELO : Voilà. Donc il y a plusieurs schémas, ils sont sur la table et nous aurons une vision d'ici la fin de l'année.

R. DESHAYES : Sur H2V que vous mentionnez, leur choix, leur décision leur appartient, je ne peux pas parler en leur nom. Je pense que le mieux est que vous leur posiez directement la question. En effet, il y a un projet à Thionville qui aujourd'hui est assez éloigné. GRTgaz, il y a une question – vous voudrez peut-être y répondre ? Nous, on l'a toujours dit : le Grand-Est est une terre d'accueil pour des grands

projets industriels et des grands projets hydrogène. Donc il faut de grands projets. Par contre, nous sommes persuadés que ce sera à Saint-Avold qu'il y aura la première locomotive qui va ouvrir la voie pour que d'autres projets puissent, à terme, suivre notre exemple.

R. FLEHO : Sur l'emploi, peut-être Antonin ?

A. ARNOUX : Sur l'emploi, ces 100 emplois ne sortent pas du chapeau. Très clairement, quand on regarde comment on est organisé sur le site Émile Huchet, il y a des détails dans le dossier, mais je vais vous les donner, on est sur des équipes postées, puisque bien entendu, on va travailler 24 heures/24, 7 jours/7. Donc nos équipes postées de conduite, cela va être 6 équipes – on est sur un mode en 6 équipes – constituées chacune d'environ 7 personnes. $6 \times 7 = 42$; j'ai donc là déjà à peu près une quarantaine de personnes juste sur les équipes de conduite. On le sait bien, constituer des équipes de conduite est très important, mais il faut quand même un entourage. Au-delà de cela, on a donc besoin du management du projet, puisqu'on a quand même aussi une relation client à gérer, on a besoin des services support, de personnes spécialisées sur la gestion environnementale et la qualité de ces nouvelles technologies. Finalement, c'est quand même une vingtaine de personnes qui vont devoir s'atteler à mener le support nécessaire à tout ce projet. Au-delà, ce projet vient s'intégrer sur notre site, sur cette éco-plateforme, ce qui nous demande également de fournir, nous, l'éco-plateforme, des services à ce projet. Bien entendu, on a une équipe maintenance, on a encore recruté très récemment, j'ai eu la fierté de pouvoir recruter en décembre dernier 8 nouveaux arrivés dans les équipes de maintenance. On a une équipe de maintenance qui va se renforcer sur le site – celle-ci est constituée d'à peu près une quinzaine de postes qui vont venir renforcer l'équipe actuelle pour assurer la qualité et la sécurité de cette installation. Au-delà, il y a besoin d'entretenir et de sécuriser le site, on est quand même sur un site à fort enjeu, et il faut donc aussi renforcer nos équipes de gardiennage. La maintenance, le renfort du site, l'entretien du site, tout cela fait à peu près une quarantaine de personnes supplémentaires, parce que bien entendu, il faudra aussi des astreintes et des équipes postées pour maintenir la sécurité de notre site. Donc en tout une centaine de personnes, le détail étant dans le dossier qu'on vous a distribué à l'entrée. Merci.

M. BACHOLLE : Merci beaucoup. Peut-être GRTgaz pour le point spécifique sur MosaHYc.

L. LECELLIER : Comme je vous l'ai dit tout à l'heure, GRTgaz est indépendant et doit donner l'accès aux tiers à son réseau de façon non discriminante. Aujourd'hui, on discute beaucoup avec le consommateur, SHS, et ce qu'on leur a dit pour être très simple, c'est que s'ils ont des producteurs en visu, qu'ils leur disent de se rapprocher de nous. À ce jour, on a juste étudié une opportunité d'un raccordement vers Thionville, mais on n'a aucun contact contractuel avec H2V.

R. FLEHO : C'est précisé et c'est clair. Madame ici. Solène.

Une participante : Christiane GAVLOVSKI, habitante de Freyming-Merlebach. J'aurai trois petites questions.

Premièrement, pour l'eau, on va la prendre où ? Dans la nappe phréatique ? Peut-on envisager l'eau qui remonte des mines ?

Question pollution. Si j'ai bien compris, c'est l'électrolyse qui est source de pollution au niveau de l'eau. Comment cela se passe ? Quels sont les traitements envisagés pour la dépolluer ?

Deuxième question. Vous avez parlé de l'hydrogène par rapport aux poids-lourds, je crois. Mais au niveau de l'automobile, qu'en est-il ?

Troisième question. Au niveau du recrutement, avez-vous déjà envisagé les différents procédés de recrutement ? Quelles sont les qualifications pour les ouvriers ?

Voilà. Je vous remercie.

M. BACHOLLE : Donc une question sur l'eau et la pollution. Peut-être pour commencer... ?

R. DESHAYES : L'eau, aujourd'hui, est livrée par la Société des eaux de l'est sur la centrale Émile Huchet pour ses besoins actuels en eau qui sont assez conséquents et qui étaient encore plus conséquents il y a une dizaine d'années. Il faut savoir qu'aujourd'hui, la consommation d'eau, depuis 2010, a été divisée par deux au niveau de la plateforme Chemiesis dans sa globalité et est plutôt sur une tendance baissière. Néanmoins, en effet, il y a des sujets sur l'eau, notamment sur notre territoire parce qu'il y a des nappes phréatiques présentes qui remontent. Il faut donc aussi gérer ces remontées de nappes. L'eau est prélevée par la SEE dans cette nappe par des forages dédiés qui sont aujourd'hui en activité, donc il n'y a pas de nouveau forage, c'est sur les capacités existantes que la SEE va nous livrer cette eau.

Sur la pollution, l'eau qui entre dans les électrolyseurs est la matière première pour fabriquer l'hydrogène, et doit être d'une très grande pureté. Avant d'entrer dans les électrolyseurs, il faut la faire passer par un processus de purification qui, en effet, génère une partie d'eau qui, elle, est rejetée. Elle ne sera pas rejetée directement dans le milieu naturel, elle passera par nos installations de traitement existantes et en cours de développement sur la centrale.

Sur la mobilité, l'hydrogène n'est pas forcément adapté – c'est ce que beaucoup disent, c'est la position de France Hydrogène et aussi celle de l'État français dans sa stratégie – et n'est pas la meilleure solution pour les voitures des particuliers. La voiture électrique fait beaucoup mieux le travail qu'une voiture à hydrogène qui sera plutôt réservée aux poids-lourds qui ont des grosses charges et qui ne peuvent pas se recharger sur des très grandes durées. Là, cela arrive. Les bus aussi, les bennes à ordures ménagères, tous ces véhicules lourds, ce qu'on voit, c'est plutôt à horizon 2030. On le travaille dès maintenant, mais on va plutôt le voir arriver massivement en 2030.

Sur le recrutement...

C. JAFFRELO : Juste pour vous donner peut-être aussi des ordres de grandeur de consommation en eau, la consommation en eau du projet hydrogène Emil'Hy est 5 % de la consommation à date de la plateforme chimique de Carling Saint-Avold. Il faut quand même savoir que ces 10 dernières années, les consommations en eau ont été divisées par deux, avec les fermetures des différentes usines. Aujourd'hui, c'est pour cela qu'on a ces capacités.

A. ARNOUX : Sur le recrutement et la formation, déjà, très clairement, priorité au personnel existant. On va accompagner notre personnel, vous avez bien vu qu'on a des équipes en place déjà sur le site qui demain, équipe de maintenance qui aujourd'hui sont focalisées sur notre groupe 6, travailleront également sur le projet Circa, les projets de chaudières qui arrivent. Finalement, ce sont toutes ces équipes qui vont venir se restructurer, et on va les accompagner. Donc priorité à nos équipes que l'on va accompagner à la fois sur les spécificités des équipements – via le processus de construction du projet, on va se faire accompagner par des équipementiers qui, eux, ont leur formation pour être en capacité, notamment pour nos équipes de maintenance, de comprendre davantage les équipements. On a un territoire qui, quand même, se fournit bien. Gilbert vient de le dire, une grande dynamique actuelle est mise en place sur des procédés de formation, d'autres organismes le proposent aussi, donc on est fortement intégré dans ces discussions, le territoire nous soutient, le territoire et la Région nous offrent aussi des nouveaux plans de formation et donc nos ressources humaines sont pleinement

intégrées dans ces discussions pour structurer l'avenir. On annonce une mise en service aujourd'hui à 2027, donc on va mettre cela en place gentiment, mais petit à petit, on va déjà commencer à sensibiliser notre personnel, à le former, et on accélérera au fur et à mesure que le projet sera proche de la mise en service.

R. FLEHO : Très bien.

M. BACHOLLE : Il y avait une question juste ici.

R. FLEHO : Monsieur.

Un participant : Bonjour. Alain COCHEPIN. Je suis énergéticien depuis 40 ans. J'ai une question sur laquelle on répondra après un éclaircissement que je voudrais amener. Vous avez parlé des emplois directs. On peut aussi parler des emplois indirects, puisqu'entre la phase de construction avec les entreprises déjà régionales, voire nationales, il y a des emplois dédiés effectivement importants. Il y a aussi des emplois indirects dans les phases d'exploitation, ne serait-ce que les sous-traitants en maintenance et entretien.

L'éclaircissement, c'est par rapport à mon travail sur Saint-Avold, sur la région Moselle-est, où j'ai beaucoup travaillé avec les collectivités et la CASAS notamment, Monsieur le Président, sur les schémas directeurs Énergie. Je pense qu'il y a deux sujets principaux : l'industrie – Gazel travaille sur la partie biomasse, co-combustion, *black pellets*, et puis les chaudières biomasse qui sont en projet – et la deuxième partie qui est la récupération de la chaleur fatale qu'on regarde de plus en plus – c'est d'ailleurs la priorité de l'ADEME, quoi qu'il arrive. Avec les collectivités, on a travaillé sur la récupération de chaleur pour pouvoir alimenter les deux régies qui existent de Creutzwald et ENS pour la citer, Énergie Saint-Avold, pour pouvoir amener de la chaleur décarbonée de récupération, avec un prix beaucoup plus stable pour les habitants de ces communes. On réfléchit aussi avec Freyming-Merlebach sur le réseau de SODEVAR qui existe aujourd'hui. Cela veut dire aussi qu'en récupérant la chaleur fatale, notamment de l'électrolyseur, on va augmenter les rendements.

R. FLEHO : Merci pour cette contribution/précision. D'autres questions ? Monsieur qui s'est levé au fond de la salle.

Jérôme LADRIÈRE : On a bien conscience de tout cela, et cela rebondit également sur votre remarque, monsieur, on est dans un processus de concertation où on ne veut pas survendre. Bien entendu, on va faire tous les efforts pour maximiser les retombées pour le territoire, et l'enjeu de chaleur fatale est évident. Sauf qu'à ce stade, on n'a pas une faisabilité, on n'est pas suffisamment avancé pour nous engager, et on veut vous donner une vision objective de ce qu'on sait faire à date. Notre objectif est bien entendu l'efficacité énergétique la plus optimisée, c'est la valorisation de nos coproduits avec l'oxygène. Ce sont des points importants, qui arriveront un peu après dans l'ensemble du projet, mais on l'a bien dans nos objectifs stratégiques. Je voulais vous rassurer sur ce point.

R. FLEHO : Bien. Autre question. Monsieur qui se lève. S'il vous plaît.

Un participant : Bonsoir à tous. Je suis Valentin BECK, ancien Maire de Ham-sous-Varsberg. Je tiens à vous dire tout de suite que je soutiens absolument ce projet, je pense que l'avenir est dans l'hydrogène, ou l'hydrogène est l'avenir de la Moselle-est, en tout cas. J'ai simplement une question. Avez-vous pris en considération qu'il existe de l'hydrogène naturel dans notre sous-sol ?

R. FLEHO : L'hydrogène blanc, c'est cela ?

Le même participant : C'est cela.

R. DESHAYES : Oui – et c’est une excellente nouvelle. Si on se rend compte qu’après la ressource charbonnière qui a fait la richesse du territoire, il y a de l’hydrogène blanc renouvelable, qui se régénère, c’est merveilleux. Il n’y a pas d’incompatibilité, on est sur des pas de temps simplement différents : l’hydrogène blanc, c’est de l’exploration-production, donc on est dans une autre industrie où on va commencer par une caractérisation géologique, ensuite, on va faire des premiers puits, on va voir ce qui sort, après, on passera en exploitation industrielle, et cela va prendre du temps. Il y a le Code minier, je ne vais pas l’expliquer ici, je ne vous en ferai pas l’injure – moi-même, je suis de formation ingénieur des Mines. Donc on est sur un pas de temps qui va venir compléter, et finalement, la chance que l’on a, c’est d’amorcer avec Emil’Hy, avec MosaHYc, et si on a une ressource naturelle, renouvelable, locale, bien entendu, elle prendra le relais, mais dans un pas de temps qui aujourd’hui est compatible avec ce dont on parle. Parce qu’il y a une urgence. L’urgence est également de décarboner les procédés, et si on attend les meilleures solutions, on risque de laisser passer une fenêtre.

M. BACHOLLE : Merci beaucoup. D’autres questions peut-être ? Il y avait une question sur les emplois indirects – je crois que vous avez...

R. DESHAYES : Sur les emplois indirects, Antonin l’a mentionné, en effet, en phase construction, on attend jusqu’à 600 personnes sur le chantier au pic, répartis sur 2 ans et demi/3 ans. En effet, ce seront des retombées locales par rapport à cet énorme investissement sur le projet Emil’Hy. Sur l’exploitation et la maintenance, la maîtrise des enjeux industriels, la maîtrise des risques passent aussi par une maîtrise sur la centrale par les employés de GazelEnergie et c’est pour cela qu’Antonin a insisté sur les 40 emplois de l’éco-plateforme qui feront aussi de la maintenance pour Emil’Hy. Il restera, c’est sûr, de la maintenance très spécifique qui sera gérée par les équipementiers et les partenaires actuels qui nous accompagnent aussi sur des métiers vraiment propres à leur technologie, et qui seront aussi des emplois indirects.

M. BACHOLLE : Plusieurs mains se sont levées.

R. FLEHO : Quelqu’un qui n’est pas encore intervenu, s’il vous plaît. Monsieur.

Un participant : Bonsoir. Sylvain KREBS. Je suis salarié GazelEnergie et représentant syndical pour la CFE CGC. Moi, ce n’est pas une question, juste une constatation. On a connu le charbon, on a connu surtout la fin du charbon pour 2022. Il y a les salariés Gazel, mais aussi tous les sous-traitants qui travaillent pour nous, cela a été une vraie catastrophe, un sacré coût humain, et on voit en fait ce projet Emil’Hy vraiment comme une chance de pouvoir rebondir. Le charbon, c’est fini, on n’en parlera plus, c’est anecdotique. L’avenir, c’est vraiment l’hydrogène. Et l’hydrogène, on en a besoin pour tous les sous-traitants, tout le bassin d’emploi qui est ici. C’est une vraie chance. On est sur un site industriel. Et je pense franchement que la région et le territoire le méritent. Voilà. (*Applaudissement*)

R. FLEHO : Merci beaucoup. Très bien. Quelqu’un qui n’est pas encore intervenu – j’insiste sur ce point.

M. BACHOLLE : On reviendra sur les personnes qui ont déjà posé des questions. Y a-t-il de nouvelles questions ? Des nouvelles personnes qui ne sont pas encore intervenues et qui voudraient poser une question ?

R. FLEHO : Bien. Alors, monsieur.

M. BACHOLLE : Finalement, cela revient chez vous.

R. FLEHO : Finalement... Vous vous représentez, s’il vous plaît.

M. BACHOLLE : Est-ce que vous pouvez vous lever, s'il vous plaît, pour qu'on vous voie ? Merci beaucoup.

Un participant : Je suis Loic SCHWINDLING d'Europe Écologie Les Verts. Monsieur a évoqué l'hydrogène blanc ; il faut savoir aussi que la Française de l'énergie communique peu sur le sujet, mais a un projet d'hydrogène turquoise qu'elle avoue à demi-mot, de captation du méthane, dont l'autorisation d'exploitation est actuellement en cours... enfin, avec des déboires juridiques. L'idée étant de stocker le carbone du CH₄, donc le méthane, dans nos aquifères, où ils sont noyés à partir de 60 m, par dissolution. Donc cela reste des choses que nous, à Europe Écologie Les Verts, nous considérons un peu utopiques, mais cette technologie est cela dit beaucoup plus mûre – l'extraction de méthane. Faire de la captation carbone est quelque chose qui peut être mûre beaucoup plus rapidement que l'hydrogène blanc qui effectivement est pour l'instant inexploitable, on ne sait pas du tout comment l'exploiter. Cette potentialité a-t-elle été prise en compte ?

J'ai aussi une autre question qui n'a pas grand-chose à voir avec cela. Concernant Verso Énergie, il y a effectivement les deux projets. Vous évoquez dans le dossier de concertation qu'il y aura de la place pour Verso Énergie dans quelques années. Du coup, la rhétorique est-elle vraie ? Y aura-t-il la place pour GazelEnergie dans quelques années si jamais c'est le projet Verso qui est en premier ? Ou cela veut-il dire un abandon pur et simple du projet ?

R. FLEHO : Donc turquoise et Verso, c'est cela ?

M. BACHOLLE : Merci beaucoup.

Le même participant : Merci.

R. DESHAYES : Sur l'hydrogène turquoise, non, nous n'avons pas regardé parce qu'on veut aussi s'inscrire dans une stratégie européenne et une stratégie nationale qui visent à faire de l'hydrogène par électrolyse à partir d'électricité bas carbone et renouvelable. On s'est inscrit dans une stratégie européenne, nationale et régionale.

Sur la deuxième question, ce n'est pas quelques années que nous avons, en fait, ce sont quelques mois, et on l'a dit, on ne peut pas se permettre d'attendre. Comme je le disais, le projet Emil'Hy, cela fait à peu près 4 ans qu'on travaille dessus, on le présente aujourd'hui, maintenant, parce qu'on est prêt, on a travaillé, nos cadres, nos salariés, nos sous-traitants, le territoire sont mobilisés, le client est engagé, donc c'est maintenant. On l'a mis sur la tour aéro-réfrigérante, « 2024 – le projet Emil'Hy, c'est ici », parce que c'est vraiment en 2024 que cela se joue.

R. FLEHO : Je crois qu'il y a la question du financement aussi que vous avez abordée qui, là, pour le coup, est sécurisée aussi.

Hors micro 01.43.16

C. JAFFRELO : La réponse est très claire. On fera notre projet. Parce qu'on n'a pas le choix de ne pas le faire. Parce que nos salariés n'ont pas le choix et qu'ils ont déjà trop souffert de la fin du charbon. Comme la Région a déjà trop souffert de la fin du charbon. On ne développe pas notre projet depuis n'importe où. On développe notre projet ici depuis 4 ans dans une histoire, dans un bassin. Et ça, c'est important. Et ça, les pouvoirs publics le savent. Les élus le savent. Les élus locaux le savent. À Paris aussi, ils le savent. Et au niveau de la Commission européenne, ils le savent aussi, puisqu'on est une région en transition juste. Et cela a du sens. Les salariés sont prioritaires. Parce que la transition – ce n'est pas à vous que je vais l'apprendre – est écologique, elle doit marcher sur deux pieds pour fonctionner. Elle doit être écologique, certes, mais aussi sociale. Et c'est cela, notre modèle, chez nous.

L'engagement qu'on a pris depuis le début de la fermeture du charbon était de s'engager à réembaucher nos jeunes, à leur permettre d'avoir un avenir. Parce qu'ici, à chaque fois qu'on a fermé une usine – ce n'est pas moi qui vais vous l'apprendre – on a eu des friches, on n'a eu que des friches. Quand on est arrivé et qu'on a dit qu'on n'allait pas faire une friche à la place du charbon, d'abord, personne ne nous a crus. Maintenant, vous êtes nombreux dans cette salle et finalement, maintenant, je crois qu'on nous croit. Parce que c'est vraiment ce qu'on veut faire. On va donc continuer à le faire. Moi, je crois vraiment que nos salariés, en 2027, seront dans l'hydrogène. Parce qu'on n'a pas le choix, parce que le territoire est résilient et qu'il va y arriver. Si on continue à se dire qu'on n'y arrivera pas, cela ne marchera pas. En 2022, quand il a fallu redémarrer la centrale, je peux vous dire que cela a été compliqué. On n'avait plus de charbon, on n'avait plus d'hommes, on n'avait plus de plan de maintenance. En l'espace de quelques mois, tout le monde est revenu, on s'est tous retroussé les manches, on y est arrivé et la centrale a joué son rôle. Ça, c'est la résilience du territoire. Et on va y arriver – parce qu'on n'a pas le choix. *(Applaudissement)*

R. FLEHO : Merci.

Hors micro

R. FLEHO : Pardon ?

Hors micro

M. BACHOLLE : Oui, bien sûr.

R. FLEHO : Vous pouvez reposer une question, bien sûr.

Un participant : Je reviens un peu... Tous les débats sont intéressants. Après, les propos que vous venez de tenir, ce sont les vôtres. Je crois que tout le monde a le droit de vivre et de travailler, c'est clair. Je crois que notre secteur est un secteur qui se développe d'une manière très forte et tous ceux qui chercheront de l'emploi en trouveront. Donc serait-ce dans un site qui ferme, un site qui ouvre, je crois que le monde du travail évolue rapidement, chacun d'entre nous est obligé de se réadapter, de se reformer et de reprendre une autre activité.

Concernant la question de la sécurité de Carling, parce que cela me touche quand même beaucoup, j'y habite, j'y vis, vous m'avez répondu gentiment en disant « oui, on est à 500 m, donc vous risquez moins qu'avec l'autre usine » – je veux bien, sachant que votre usine est beaucoup plus importante que l'autre, la zone d'impact changera peut-être de quelques mètres, sachant que les premières maisons de la centrale, c'est l'hôpital qui sera peut-être encore plus près, mais bon, c'est un débat sur lequel on peut évoquer longtemps.

Actuellement, on vit déjà à côté de la centrale, celle qui existe depuis de longues, longues, longues années, et on subit tous les avantages et inconvénients. Il y a 15 jours/trois semaines, une soupape a lâché à la centrale, tous les habitants de Carling ont été dehors à regarder le ciel pour savoir ce qui se passait. On nous a dit « c'est pas grave, c'est la centrale à charbon qui a redémarré, les soupapes ont lâché, cela a réveillé tout le monde, mais cela peut arriver ». C'est vrai que cela arrive de temps en temps. Les gens qui habitent à ces 500 m que vous avez évoqués, en été, ferment les fenêtres parce qu'ils ne peuvent pas dormir les fenêtres ouvertes, le bruit de la centrale actuelle les empêche de dormir. Ce n'est pas grave, ils sont à 500 m, ils ont une zone de sécurité. La nouvelle usine va peut-être encore améliorer leur sommeil dans le futur.

Je sais que l'autre projet, vous avez demandé la mise en place de murs anti-bruit, de mettre des arbres pour la décoration, pour que cela fasse plus joli. Est-ce aussi dans votre projet de penser un peu à l'environnement ? Et peut-être...

R. FLEHO : Il y a un atelier, on vous l'a dit...

Le même participant : Et peut-être...

R. FLEHO : Sur les impacts environnementaux.

Le même participant : Et peut-être aussi d'avoir un peu plus de respect pour les Carlingeois et pas toujours les soumettre aux critères... Oui, vous êtes contre ou pour l'emploi des ouvriers ; nous, on est pour l'emploi, on les a toujours soutenus, on les soutiendra encore quelle que soit la forme de travail qu'ils auront. Merci.

C. JAFFRELO : Merci. Je pense qu'on est d'accord, en fait, on respecte tout le monde et on respecte les riverains. Si d'ailleurs, il y a des concertations, c'est parce qu'on se doit d'informer la population. Quand on a fait des portes ouvertes sur le site Émile Huchet, on a accueilli 1 800 personnes. 1 800 riverains. Qui sont venus poser des questions, découvrir l'usine autour de laquelle ils habitent. Parce qu'on a toujours été ouvert pour répondre aux questions.

La soupape, c'est vrai, mais il était 20 heures ; je ne sais pas si tout le monde dort à 20 heures, les bébés, peut-être. Mais il était 20 heures. Et je crois qu'à 20h15, j'ai mis un message sur la page Facebook de la société, qui a été vu par un peu plus de 15 000 personnes. J'ai répondu personnellement à chacune des personnes qui ont posé des questions sur cette page Facebook. Le lendemain matin, des articles de presse ont relayé l'information que nous avions annoncée. Cela a été fait, je le dis devant la presse qui est présente, je crois dans le Républicain Lorrain, sur France Bleu – pas sur Moselle TV, raté – mais cela a été relayé. On dira toujours ce qui se passe. Ces soupapes, que s'est-il passé ? Je vais le redire, parce qu'on l'a dit tout de suite, et en plus, j'ai écrit un texto à tous les maires du territoire, tout le monde a reçu son petit texto pour leur dire ce qui s'était passé pour qu'ils puissent informer à leur tour eux aussi leur population et relayer sur les réseaux sociaux. De mémoire, je parle sous votre contrôle, je crois qu'à 20h15, j'ai dû vous envoyer un texto. Je suis très transparente, je peux même vous laisser mon portable, vous regarderez, je n'ai pas de problème.

Que s'est-il passé ? Je comprends que les gens aient été inquiets, en fait, je comprends, cela a fait du bruit. On est sur un site Seveso, il y a du Seveso seuil haut sur le site de la plateforme. S'il y a un danger, vous le savez, des sirènes se déclenchent. Aucune sirène ne s'est déclenchée ce soir-là. Les soupapes, cela fait du bruit, mais ce n'est pas la première fois que vous l'avez entendu, je crois que la dernière fois que vous l'aviez entendu, c'était en mars 2022, le jour où on a arrêté la centrale. C'était censé être son dernier cri, sans vouloir faire de la poésie, mais... c'est pour cela qu'elle avait crashé aux soupapes en mars 2022. Elle a crashé aux soupapes lundi parce qu'il y avait trop de vapeur dans le foyer, et dans ce cas, elle s'évacue. C'est une réaction de sécurité de l'installation, cela fait du bruit, c'est désagréable, effectivement, mais c'est la bonne mise en sécurité de l'installation. L'ensemble des process a ensuite été respecté et toutes les informations ont été données à la population. *(Applaudissement)*

R. FLEHO : Bien.

Hors micro

R. FLEHO : Monsieur, s'il vous plaît, on laisse... Une dernière question, monsieur, si quelqu'un d'autre n'est pas intervenu... Monsieur, alors, voilà. On va terminer sur cette dernière question, si vous le voulez bien.

Un participant : Une dernière question. Pour rebondir sur la question posée par Monsieur BECK, ancien Maire de Ham-sous-Varsberg, je crois, ou de Vasberg, oui, qui est parti, pour rebondir sur la notion d'hydrogène blanc. Nous avons rencontré ces dernières semaines les deux représentants, les deux chercheurs à l'origine de cette trouvaille, disons par hasard, ils ont trouvé en creusant à partir de 1 000 m, il y a quantités d'hydrogène à 1 200/1 500/1 700/2 000 m. En traçant des courbes, ils ont vérifié qu'il y avait une bonne corrélation linéaire entre la concentration en hydrogène et la profondeur. Pour le moment, on en est là. Pour le moment, il n'est pas encore question de penser à l'exploitation de ce gaz. C'est tout ; cela s'arrête là. Merci.

R. FLEHO : Écoutez, c'est une belle conclusion, effectivement.

Nous vous remercions de votre attention pour cette soirée. Nous vous donnons rendez-vous, sur inscription pour certaines manifestations, jusqu'au niveau de la centrale...

Pardon, Monsieur MARTIN, on va vous laisser la parole après pour conclure, mais je voulais simplement vous dire de regarder les différents supports que vous avez, il y a encore des temps d'échanges, de questionnement et surtout de participation.

L. MARTIN, Garant CNDP : Mesdames, messieurs, juste pour conclure, un petit mot. Avec Madame TROMMETTER, c'est aujourd'hui en moins d'un an la troisième fois que nous ouvrons une concertation sur ce territoire, c'est quand même quelque chose d'exceptionnel, et je suis toujours impressionné par la qualité de votre écoute, par le respect de la parole de l'autre, même si elle est parfois contradictoire. C'est quand même quelque chose d'exceptionnel – je tiens à féliciter chacun de vous et vous dire que dans quelques mois, je dois présider le débat public sur l'EPR de Gravelines, la centrale nucléaire. Je ne suis pas certain d'avoir la même qualité d'écoute. Je tenais à le mettre à votre crédit.

Beaucoup de sujets ont été abordés ce soir, un grand nombre porte sur l'environnement, le danger, et nous comptons donc sur les équipes de GazEnergie pour nous détailler tout cela le 26 mars prochain, date qui sera relativement importante.

D'ici là, il y a quand même des éléments qui pourraient être précisés et mis sur le site pour enrichir le débat par rapport aux questions posées. J'ai entendu par exemple une demande sur la mise en ligne d'un organigramme des emplois prévisionnels – je pense que cela peut être ajouté sur le site internet sans difficulté, je vous remercie. Peut-être pour expliciter cette histoire de distance par rapport aux habitations, on pourrait mettre une petite carte sur le site internet pour visualiser la distance par rapport à votre site et aux premières habitations pour que chacun se représente bien les distances. Et puis vous avez évoqué une étude faune/flore dont vous disposez – je vous rappelle qu'un des grands principes dans les débats est celui de la transparence, et donc, bien sûr, tout document existant, en votre possession, doit être mis en ligne et partagé avec l'ensemble des participants au débat et à cette concertation.

Peut-être des petits points qu'il serait nécessaire d'éclaircir. J'ai noté que vous envisagiez de valoriser la chaleur – peut-être que dans une prochaine réunion, on pourrait nous détailler un peu plus les hypothèses de valorisation, je pense que cela pourrait intéresser le public. Également des précisions sur la valorisation de l'oxygène – si j'ai bien compris, c'est une hypothèse plausible, comment cela pourrait se détailler. Et puis, dans la petite présentation du début, on a eu de jolis coloris sur les différents hydrogènes – il me semble qu'il n'y avait pas le blanc. J'ai découvert qu'il y avait du turquoise, aussi – donc peut-être, pour les prochaines réunions, bien mettre l'ensemble des coloris de la gamme...

R. FLEHO : La turquoise était dessus.

L. MARTIN : Elle était dessus ? Pardon !

R. FLEHO : Et le blanc est inexploitable pour l'instant, donc on ne va pas en parler. Non. Monsieur vient de nous faire une belle...

L. MARTIN : On en parle dans la presse...

R. FLEHO : C'est encore en phase exploratoire.

L. MARTIN : C'est peut-être la conclusion. En tout cas, on en parle dans la presse, partout, donc on ne peut pas le passer sous silence, quoi qu'il en soit.

Vous dire que finalement, on l'a dit tout à l'heure, la réunion prévue sur l'Eurodistrict ne sera pas publique. Je remercie donc par avance l'équipe de Gazel de nous proposer une réunion de remplacement en France ou en Allemagne, je ne sais pas. Sous 8 jours, pourrions-nous avoir un petit éclairage sur le site internet dans ce cas ?

En tout cas, merci beaucoup et bonne soirée à tous. (*Applaudissement*)

R. FLEHO : Merci. Bonne soirée.

M. BACHOLLE : Merci beaucoup. Merci à tous. (*Applaudissement*)